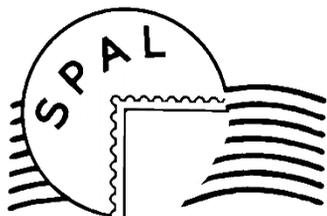


L'HISTOIRE POSTALE D'ALSACE-LORRAINE

LE TRAIT-D'UNION

N° 187 – 4^{ème} trimestre 2021





LE TRAIT D'UNION

Revue trimestrielle éditée par la SPAL, Association des **SP**écialistes en marques postales et oblitérations d'Alsace-Lorraine

Association inscrite au R.A. du tribunal judiciaire de Strasbourg au Vol. XXXI n°95

 spal-philatelie.blogspot.com

 association-spal@orange.fr

 [association.spal](https://www.facebook.com/association.spal)

 [@AssociationSpal](https://twitter.com/AssociationSpal)

Membre de la Fédération Française des Associations Philatéliques sous le n°84-VI

Membre du Groupement Philatélique Régional d'Alsace et de Belfort

Membre du Comité d'Histoire Régionale du Grand Est

Directeur de la publication :
Michel FRICK

Rédacteur en chef :
Sébastien STRUBEL

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Reproduction partielle ou totale soumise à l'accord du directeur de la publication.

© COPYRIGHT 2021
Tous Droits Réservés
All Rights Reserved

Imprimerie : RIF – 67 Eschau

Comité directeur

Présidents d'honneur
Jean-Pierre BOURNIQUE
jp.bournique@orange.fr
Alain STURM
sturm.alain@sfr.fr

Président
Michel FRICK
8, rue Fischart 68000 COLMAR
michel.frick@orange.fr

Vice-président d'honneur
Alain DEMERAUX
6, rue du Dauphiné 57600 FORBACH
alain.demeraux@wanadoo.fr

Vice-président Bas-Rhin & Trésorier général
Philippe BOUTSERIN
1A, rue G^ol Leclerc 67150 ERSTEIN
philippe.boutserin@wanadoo.fr

Vice-président Haut-Rhin, Trésorier adjoint, bibliothèque et ventes-échanges
Gilles FEUTNER
31, rue du Belvédère 68100 MULHOUSE
gifeu@hotmail.fr

Vice-président Moselle, Rédacteur en chef du T.U.
Sébastien STRUBEL
3 rue des Lilas 57565 NIDERVILLER
sebastien.strubel@laposte.net

Secrétaire général, Responsable du blog
Gabriel FRICK
22a rue d'Adelshoffen
67300 SCHILTIGHEIM
gabriel.frick@orange.fr

Responsable logistique
Roger ROLLAND
roger.rolland8@wanadoo.fr

Assesseurs
Laurent BONNEFOY
astuce.bonif@wanadoo.fr

Alain PATARD
apatard@orange.fr

Frank STUCKEL
frank.stuckel@wanadoo.fr

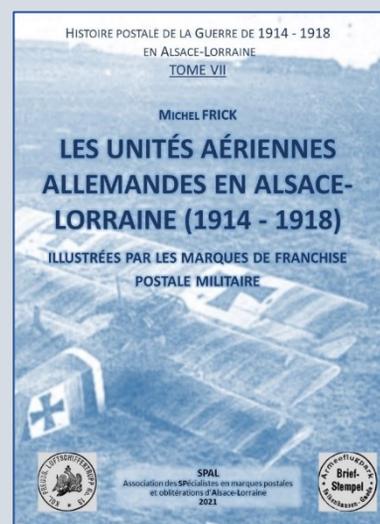
AGENDA SPAL

ERSTEIN
16 janvier 2022
Bourse timbres et cartes postales
Réunion SPAL

OUVRAGES de la SPAL



Pensez aux ouvrages SPAL pour vos cadeaux de Noël !



Ce dernier ouvrage SPAL est déjà considéré comme **un ouvrage de référence** par les marcophiles français et allemands.

Il reste quelques exemplaires que les **membres SPAL** peuvent acquérir pour **27€**.

Envoyez vos commandes à
editions-spal@outlook.fr

Mouvements SPAL

Adhésion n°622

M. Joseph UHL
2 rue du ruisseau
68680 KEMBS

Bienvenue à notre nouveau membre !



Chers spalistes,

L'an prochain, en 2022, je serai membre de la SPAL depuis 50 ans. En 1972, j'avais 28 ans, je venais de découvrir la collection de lettres anciennes et l'existence d'une association alsacienne spécialisée dans ce domaine. Un collègue philatéliste et membre de la SPAL m'a appris que pour être admis, il fallait être parrainé par deux sociétaires. Il m'a également indiqué le lieu et la date de la prochaine réunion dans une brasserie de la rue du 22 novembre à Strasbourg. Le jour et à l'heure dits, je me suis posté devant cette brasserie et j'ai attendu. Après quelques minutes, j'ai vu arriver un collègue membre de l'UNION 1877 que je connaissais bien et qui se rendait à cette réunion. Je lui ai demandé de me parrainer, ce qui fut fait. J'ai été admis provisoirement, parce que la décision définitive était prise ultérieurement par le comité directeur. Je n'ai jamais compris pourquoi l'accès à la SPAL était si compliqué.

Les réunions se déroulaient selon un schéma immuable : une réunion d'échanges – le matériel proposé dans les boîtes et les classeurs était nombreux et varié – interrompue par la partie officielle : les communications du président (le courrier reçu, les recherches en cours etc.) puis la présentation par le président d'honneur d'une ou de plusieurs pièces maîtresses de sa collection. Suivaient alors les discussions sur des sujets divers, et on pouvait alors admirer l'une ou l'autre lettre prestigieuse de la période 1870-71 que l'un ou l'autre avait acquis de haute lutte dans une vente sur offres au nez et à la barbe d'autres membres qui convoitaient la même pièce.

Tout cela a changé : plus besoin de parrains pour venir chez nous, plus de bagarres entre spalistes pour acquérir à prix d'or des documents de la période 1870-71. Quand il m'a passé le flambeau, le président Gutekunst, auteur de nombreuses études dont la magistrale n° XVI, m'a dit qu'il fallait maintenant faire des choses plus modernes. C'est l'orientation que j'ai pu donner à la SPAL qui, sans exclure les périodes anciennes, a produit ces quarante dernières années une quantité impressionnante d'ouvrages de grande valeur. La SPAL d'aujourd'hui est plus forte que jamais : reconnue pour la qualité de son travail, riche de sa diversité, servie par de nombreuses bonnes volontés et animée par une équipe dynamique et talentueuse.

J'ignore ce que l'année 2022 nous réserve sur le plan sanitaire, mais je vous la souhaite heureuse et féconde. Protégez-vous pour pouvoir vivre sans encombre et dans la joie les fêtes de fin d'année.

Jean-Pierre **BOURNIQUE**, Président d'Honneur de la SPAL



2	Expositions philatéliques		
4	Publications en chantier !		
5	Nouveaux timbres à date		
6	Appels à participation		
7	Courrier des lecteurs		
	Découvertes et Actualités		
8	Entre 1870 et 1918		
12	Entre 1919 et 1940		
13	Entre 1940 et 1945		
	Nos petits bureaux		
14	57 - IMLING		
16	67 - DAMBACH		
18	68 - BEBLENHEIM		
20	Saint-Louis (68) et ses fusions		
22	Faux TàD de Sentheim de 1871		
23	La poste de campagne prussienne 1870 - 1873		
		24	La 59^{ème} section de projecteurs de montagne – 1915 / 1916
		25	Correspondances d'A.L. pour la France en « Poste restante » - 1940
		26	Carnet de récépissés de Forbach de 1900 à 1911
		28	Le contrôle du courrier en A.L. après l'armistice de 1918
		29	Carte-lettre de Metz pour la Chine 1902
		31	La Radiodiffusion en A.L., un service de la poste – 1941 / 1944
		37	Le « type 16 » d'Alsace-Lorraine
		44	La convention postale de 1847 Bavière ↔ France (2^{ème} partie)
		48	Les timbres ferroviaires allemands (1883-1920) (Suite 17)
		56	Remerciements



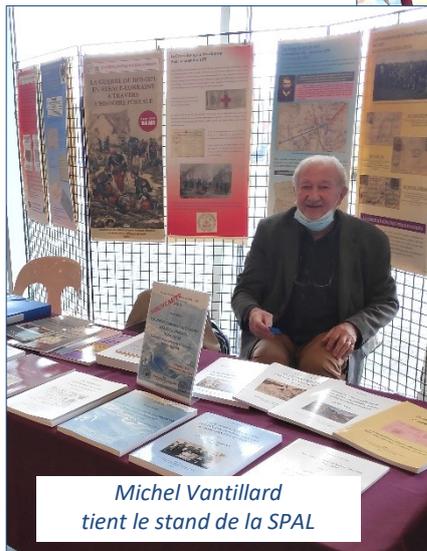
Expositions philatéliques de Pfastatt et Valenciennes

La SPAL et ses membres ont activement participé aux expositions philatéliques régionales de Pfastatt organisées par Groupement philatélique régional d'Alsace et du territoire de Belfort (GPRAB) les 18 et 19 septembre 2021 et à Phila-France 2021 organisé par la Fédération française des associations philatéliques (FFAP) à Valenciennes les 8, 9 et 10 octobre 2021.

A l'initiative de **Gilles Feutren**, la SPAL a tenu un stand à Phila-France 2021. Pour la vente de nos ouvrages, Gilles était secondé par Gilles Fortin, Guy Sevin, Michel Vantillard, Olivier Bergossi et Sébastien Strubel. Durant 3 jours, de nombreux visiteurs ont appris à connaître la SPAL et notre espace de vente fut le témoin d'intéressantes discussions marcophiles !



J.J. Metz - S. Strubel - G. Feutren



Michel Vantillard tient le stand de la SPAL



Remise de la médaille d'or à Gilles Fortin (à gauche)

Palmarès des Spalistes à l'exposition régionale de PFASTATT

Exposant	Collection	Classe	Médaille	Note
SPAL	Le Trait d'Union	LIT	Grand Vermeil	86
Henri VOGT	Autriche-Hongrie oblitérations sur timbres « François-Joseph » 1867/85	HIS	GV + Grand Prix	86
Gabriel FRICK	La cour d'assises en France	CAP	GV + Prix Spécial	80
Laurent BONNEFOY	La taxation en Alsace-Moselle de déc. 1918 à mars 1922	CL1his	Vermeil	75
Gabriel FRICK	Le timbre de franchise militaire type « drapeau tricolore »	TRM	Grand Argent	73
Egon HABE	L'usage des timbres suisses « Tell fils » surchargés 1915/1942	HIS	Grand Argent	73
Laurent BONNEFOY	Restriction du courrier en Alsace-Moselle déc. 1944 à mai 45	CL1his	Grand Argent	72
Gabriel FRICK	La poste à Schiltigheim 1940 / 44	HIS	Grand Argent	72

Palmarès des Spalistes à l'exposition nationale de VALENCIENNES

Exposant	Collection	Classe	Médaille	Note
Gilles FORTIN	Occupation prussienne dans la Marne 1870-1872 : Conséquences sur les relations postales	HIS	Or	92
Guy SEVIN	Victoria (G.B.) : One penny star	TRA	Or	90
Michel VANTILLARD	Arrondissements de Château Salins et Sarrebourg (1870-1945)	HIS	Grand Vermeil	88
Guy SEVIN	Victoria : les typographiés (1865-73) - du 3 pence au 2 shillings	TRA	Grand Vermeil	87
Olivier BERGOSSI	Les surcharges locales de 1992-1997 aux Comores	TRM	Grand Vermeil	85
Jacques FERLAY	L'Alsace-Lorraine de son occupation à sa libération (1870-1918)	HIS	Vermeil	81
Jean-Luc FLACCUS	Une approche de la franc-maçonnerie	COV	Vermeil	80

AVIS AUX RETARDATAIRES !

La cotisation SPAL est fixée à

- 31 € pour les membres actifs (paiement après le 30/11/2021)
- 50 € minimum pour les membres bienfaiteurs.

Les majorations de cotisation ou dons sont acceptés avec reconnaissance

Moyens de paiement :

- France : par chèque bancaire ou postal au nom de la SPAL
- Etranger : par virement sur le C.C.P. STRASBOURG 01 747 40 V 036

IBAN : FR40 2004 1010 1501 7474 0V03 618

BIC : PSSTFRPPSTR

Règlements à envoyer à **BOUTSERIN Philippe - 1a rue du Général Leclerc - 67150 ERSTEIN**

Si vous ne souhaitez plus faire partie de la SPAL, merci de me le faire savoir pour une mise à jour de nos fichiers et une adaptation de nos tirages.



INFORMATION MARCOPHILEX 2022 et 2023 ... à vos agendas !

L'exposition internationale d'histoire postale et de philatélie **Marcophilex XLVI** aura lieu les 8 et 9 octobre 2022 à Versailles. La thématique n'est pas encore tout à fait décidée... à suivre !



Marcophilex XLVII aura lieu à Epernay du 13 au 15 octobre 2023 et le thème principal sera l'aviation.



Lors du 94^{ème} congrès de la Fédération française des associations philatéliques (FFAP), qui s'est tenu le 10 octobre dernier à Valenciennes, la SPAL a eu l'honneur de se voir attribuer la plaquette Biscara.

La vidéo de la remise est disponible sur le blog de la SPAL.

NÉCROLOGIE

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de trois membres de la SPAL.

M. Jean-Claude FORNECKER de Munster, décédé le 31 octobre 2021, à l'âge de 91 ans.

M. Fernand HERFELD d'Audun-le-Tiche, décédé le 3 novembre 2021, à l'âge de 85 ans.

M. Gabriel APPEL de Marly-Frescaty, décédé le 6 novembre 2021, à l'âge de 98 ans.



*Nous adressons aux familles
nos plus sincères condoléances.*



Publications en Chantier de la SPAL

Merci à tous de bien vouloir soutenir nos projets de publications en faisant parvenir vos communications à leurs auteurs respectifs et **MERCI** à ceux qui contribuent aux recherches de la SPAL en communiquant scans et infos.

A vos boîtes et albums !

Avant 1870

Catalogue des marques postales et TàD français de Moselle des origines à 1870

Sébastien Strubel
Alain Demeraux
Philippe Oblet
Michel Vantillard

Les relations postales entre la Suisse et la France par l'Alsace de 1648 à 1870

Patrice Guitard
guitardconsult@free.fr

Les boîtes rurales du Haut-Rhin
Guy Sevin - sevin.guy@orange.fr

< Publication 2022 >

Les boîtes rurales de Moselle
Sébastien Strubel

1872 – 1918

Les postes locales privées d'Alsace et Moselle (1886 - 1900)

Frank Stuckel
< Publication 2022 >

Catalogue des TàD d'Alsace-Moselle 1870-1918 – Mise à jour et réédition

Alain Demeraux (57)
Frank Stuckel (67)
Michel Frick (68)

Les premiers timbres-poste de la poste impériale allemande en Alsace-Lorraine, 1872-1875

< Publication 2022 >
Ouvrage collectif
michel.frick@orange.fr

Les TàD ferroviaires allemands en Alsace et en Moselle
Michel Frick

Guerre 1914 – 1918

La correspondance militaire allemande dans le Bas-Rhin 1914-1918

Philippe Boutserin & Gabriel Frick

Le contrôle postal allemand en Alsace et en Lorraine, 1914-1918

< Publication 2022 >
Michel Frick

1919 – 1940

Les TàD français de la poste ferroviaire en Alsace et en Moselle 1919-1940

Michel Frick

1940 – 1945

Mise à jour des catalogues de Moselle 1940-1944, tomes 1 et 2

Stéphane Demeraux

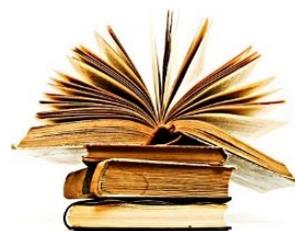
Depuis 1945

Les TàD du Bas-Rhin de 1944 à nos jours

Alain Sturm

La période de restriction du courrier après la libération

Laurent Bonnefoy



Les auteurs remercient tous ceux qui ont contribué à leurs ouvrages depuis le dernier TU : André **ANGSTHELM**, Patrick **ARNOLD**, Philippe **BOUTSERIN**, André **CRAYSSAC**, Alain et Stéphane **DEMERAUX**, Gilles **FEUTREN**, Raymond **FIN**, Philippe **OBLET**, Lars **PETERSEN**, Daniel **RICCI**, Roger **ROLLAND**, Hans **RUMMENIE**, Frank **STUCKEL**, Alain **STURM** et Michel **VANTILLARD**.

-30%

C'est la nouvelle réduction appliquée sur tous nos ouvrages aux membres de la SPAL.

N'hésitez pas à consulter la liste des ouvrages disponibles sur notre site spal-philatelie.blogspot.com/p/publications-spal.html ou à contacter Gilles Feutren gifeu@hotmail.fr.

Les stocks sont limités. Profitez-en dès maintenant !



Nouveaux Timbres à date

 <p>57 - FORBACH 25 septembre 2021</p>	 <p>68 - MULHOUSE 24 octobre 2021</p>	 <p>68 - MULHOUSE 24 octobre 2021</p>	 <p>Ø 28 mm 57 - HATTIGNY 26 octobre 2021</p>
--	---	--	---

 <p>67 - SÉLESTAT 20 novembre 2021</p>		<p>Emission d'un timbre-poste, en mini-feuilles de 12, qui célèbre les 500 ans de l'inscription de la mention du premier sapin de Noël dans les livres de la commune de Sélestat.</p> <p>Dans un registre de comptes de 1521, il est fait état qu'il fallait payer les garde-forestiers 4 schillings afin qu'ils veillent sur les maïs (arbres festifs) à compter de la Saint-Thomas, célébrée jadis le 21 décembre, soit trois jours avant Noël.</p> <p>Possibilité de commander des souvenirs auprès de Michel SABLIER, président de l'APCSCA, au 06 86 70 25 54</p>
--	--	--

 <p>68 - HUNINGUE 2 octobre 2021</p>		<p>340ème anniversaire de la forteresse de HUNINGUE</p> <p>Un timbr@moi, un carnet prestige et de magnifiques souvenirs philatéliques ont été réalisés par l'association philatélique cartophile et numismatique REGIO de Saint-Louis.</p> <p>Pour vous les procurer, n'hésitez pas à contacter Jean-Georges ROTH - 11 rue de Paris - 68510 SIERENTZ. Tél. 03 89 83 97 41 Courriel : jg.roth@orange.fr</p>
--	---	--

	<p>Pack de 4 vignettes LISA (Ecopli – LV – LP – LI)</p> <p>Emis à 5000 exemplaires à l'occasion de l'exposition sur le bicentenaire de la mort de l'Empereur Napoléon, au salon de toutes les collections à Mulhouse le 24/10/2021.</p>
---	--

Merci de noter la nouvelle adresse mail de nos membres :

Egon **HABÉ** : egon.habe68@gmail.com

José **BURTON** : jose.burton46@gmail.com

CATALOGUE 1940-1945 de MOSELLE

Afin de progresser dans la mise à jour du catalogue, je suis à la recherche des scans suivants :

LUCY :

La reproduction du cachet linéaire (Lixingen) du bureau de Lucy utilisé entre janvier et mars 1942 provient du catalogue de Charles Michel. Ce cachet semble être incomplet. Le village s'appelant « Lixingen bei Delmen » à cette période, le libellé du cachet n'est sans doute pas le bon. Qui peut me fournir un scan d'une lettre permettant de lever le doute sur ce cachet ?



2. Lixingen	300	V	46x12	28.01.1942	13.03.1942	-	C
-------------	-----	---	-------	------------	------------	---	---

SPICHEREN :

Il manque toujours la reproduction du cachet linéaire n°2 « Spicheren » du type 300A.

Qui peut fournir un scan permettant de s'assurer de l'existence de ce cachet ?

2. Spicheren	300 A	V	38x16	23.12.1940	23.02.1941	-	C
--------------	-------	---	-------	------------	------------	---	---

BITCHE, SARREGUEMINES, UCKANGE :

Qui peut fournir une copie de ces timbres à date ?

6. BITSCH / d	325	N		25.03.1942		-	D
7. BITSCH / f	325	N		17.12.1943		-	D
8. BITSCH / e	349	N		n.v.		-	-
1. BITSCH-TRUPPENÜBUNGSPLATZ / a	325	N		24.01.1941	30.01.1944	-	A
2. BITSCH-TRUPPENÜBUNGSPLATZ / c	325			n.v.		-	-
11. SAARGEMÜND 1 / c	326	N		02.03.1942		-	D
12. SAARGEMÜND 1 / d	326	N		06.10.1941		-	D
14. SAARGEMÜND 1 / f	326	N		n.v.		-	-
5. DIEDENHOFEN-ÜCKINGEN / a	325	N		23.10.1941	27.06.1944	-	C
7. DIEDENHOFEN-ÜCKINGEN / c	325	N		27.03.1942		-	NC

Merci d'envoyer vos scans à l'adresse suivante : stephane.demeraux@wanadoo.fr

Étiquette MOG avec légende FORBACH PDC¹.



Y a-t-il eu d'autres étiquettes en Moselle portant un tel libellé ? à Hayange, St-Avold, Thionville ou Sarrebourg ?

Celle-ci n'est plus en service et je ne l'ai vue qu'une fois.

Alain **DEMEREAUX**

¹ PDC = Plateforme de Distribution du Courrier



Appel à participation



Cette lettre de Montreux-Vieux adressée à Bonfol en Suisse est affranchie au tarif frontalier de 15 centimes (entrée en vigueur le 8 février 1917).

Nous savions que certaines communes du secteur de Dannemarie bénéficiaient du tarif frontalier depuis une circulaire militaire du 13 février 1916 (voir TU 149).

Le bureau de Montreux-Vieux a été rouvert le 1^{er} décembre 1916 dans le secteur de l'Alsace reconquise avec 4 communes détachées de Dannemarie. On peut supposer que le bénéfice du tarif réduit a été maintenu.

Un spaliste aurait-il une lettre de Montreux-Vieux pour la région frontalière Suisse au tarif de 10c. ou de 15c. pour confirmer cette hypothèse ?

Philippe BOUTSERIN

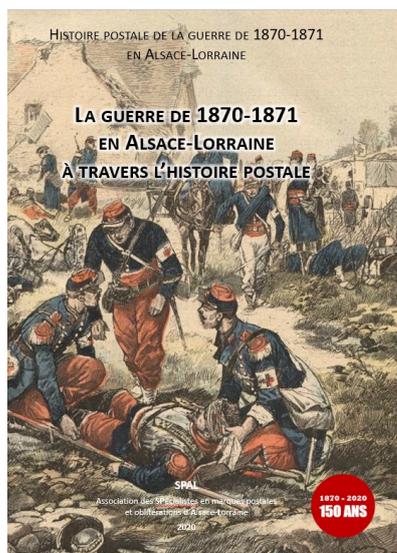


Courrier des lecteurs ...

Un très beau témoignage de M. Emile Yax pour notre « best-seller » de l'année 2020 qui a sa place dans toutes les bonnes bibliothèques !

L'ouvrage est l'œuvre du collectif qui a réalisé les panneaux de l'exposition itinérante 1870-1871.

Bravo à tous !



Il reste quelques exemplaires au prix de 17€50 pour les membres SPAL. Un beau cadeau de Noël !

Forsbach, le 24 juillet 2021.

Cher Alain,

Un grand merci pour ce beau document décrivant de manière simple, claire et précise la guerre de 1870 dans notre Région.

Facile à consulter. Illustrations bien choisies et lisibles... même les cartes et autres plans. Texte simple.

Mes aux autres et félicitations pour le sobre et pourtant belle mise en page.

Ce livre mérite d'être connu et diffusé. Exemple de pédagogie.

Amicalement
Emile Yax

NB: "Kurz und Bündig"
sed correct et clair



1870 – CROIX-ROUGE de STRASBOURG

Carte du comité auxiliaire de la Croix-Rouge de Strasbourg du 11 septembre 1870 pour Pamiers en Ariège.

Cette carte non répertoriée dans l'ouvrage SPAL de 2020 fait partie de la série comportant le cachet du notaire de Haguenau.

(Vente Roumet. Prix de départ 1000 €)
Philippe **BOUTSERIN**



METZ 1871

Télégramme privé !

Enveloppe télégramme pré-imprimée « Télégramme privé / (Loi du 13 juin 1866, article 12.) » affranchie avec un timbre-poste d'occupation à 20 centimes et oblitéré à Metz le 18 juin 1871, pour l'hôtel Europe à Metz.

Le destinataire étant parti, l'enveloppe a été réadressée à Nancy où le bureau de poste a apposé son TàD à l'arrivée le 19 juin.

(Vente Gärtner oct. 2021. Mise à prix 450 €)

Michel **FRICK**



1871 - BALLON MONTÉ pour THANN Le Général Bourbaki

Lettre de Paris du 19 janvier 1871 pour Thann (Haut-Rhin) avec TàD allemand d'arrivée très tardif à Thann du 6 mars 1871, du fait de l'occupation.

Première pièce vue pour une telle destination avec un TàD allemand à l'arrivée

Ce ballon est parti de Paris le 20 janvier 1871 à 5h15 et a atterri à Aumenencourt-le-Grand (Marne) près de Reims à 14h. Il transportait 180 kg de courrier.

(Vente Roumet. Prix de départ 3500 €)
Philippe **BOUTSERIN**



STRASBOURG 1873

Lettre en valeur déclarée (533 thalers et 10 groschens = 2000 francs) de Strasbourg pour Paris affranchie avec les timbres à 2, 5, 10 et 30 groschens. Etiquette de recommandation « à lacets larges »

(Vente Heinrich Köhler.

Mise à prix 1000 €. Vendue 1900 €+frais)

Philippe **BOUTSERIN**



MULHOUSE 1875

Affranchissement mixte tardif !

Lettre de Mulhouse pour Paris du 2 novembre 1875 avec un affranchissement réalisé avec des timbres-poste en groschen et en pfennige.

Les affranchissements combinant les deux émissions fin 1875 sont très recherchés.

Et les prix s'envolent ...

(Vente Heinrich Köhler

Mise à prix 1500 €. Vendue 3000 €+frais)

Philippe **BOUTSERIN**



BENESTROFF à DIEUZE - 1882

Un « Ferroviaire » inédit !

Découverte d'un cachet ferroviaire inédit « BENS DORF LOTH. / DIEUZE » sur une carte postale de 1882.

Michel **FRICK**



SARREBOURG 1893

Taxation exceptionnelle !

Lettre au 7^{ème} échelon de poids partie non affranchie de Sarrebourg le 17 avril 1893 pour Bertrambois en Meurthe et Moselle. Elle a été taxée à l'arrivée à hauteur de 3,50 Francs soit au double de l'affranchissement de 1,75 francs prévu au tarif UPU.

La présence de 5 chiffres-taxe à 0,60 F. au type Duval noir est exceptionnelle, surtout pour une lettre provenant d'Alsace Moselle. (Vendu 502 € chez Philatel).

Philippe **BOUTSERIN**

POSTE PRIVÉE de STRASBOURG 1895 ou 1896



Lettre distribuée par la poste-privée « Hansa » à Strasbourg (1892-1898). Elle est postée le 18 juin 1895 (ou 1896) et affranchie à 3 pf, tarif des lettres fermées et des cartes postales.

Le timbre postal est apposé avec un tampon à main et oblitéré par un timbre à date elliptique (sans l'indication de l'adresse de la poste privée, retirée vers 1894 par son nouveau propriétaire ; le millésime est comme souvent illisible).

La lettre est adressée par la librairie Georg Rettig à l'étudiant en philosophie Manfred Eimer.

(Vente eBay - octobre 2021 à 400 €)
Frank **STUCKEL**



METZ – 1903

Oblitération allemande sur timbre-poste français !

Carte postale de Metz du 17 août 1903 pour Valfricourt en France.

La CP est taxée car l'affranchissement est constitué d'un timbre-poste français.

Michel **FRICK**

Administration des postes. — Les mutations suivantes se sont produites parmi le personnel dans le district de la Direction supérieure des postes à Metz

Ont été admis nouvellement :

En qualité d'aspirant des postes : M. Fettchenhauer, sergent-major de dépôt, à Saint-Avold ;

Comme agents des postes : M. Brozler, directeur de fabrique à Marienau ; M. Romignon, débitant à Marthil ; Mme veuve Classe, à Landorf ; Mlle Lieber, à Hellimer.

Ont été nommés : M. Hæppner, inspecteur des postes, à Metz, est nommé inspecteur supérieur des postes, et M. Bær, assistant des postes à Sarrebourg, est nommé assistant des télégraphes.

Sont transférés : les assistants des postes MM. Hagemann, de Hennef (Sieg) à Sarrebourg ; Heckmann, de Metz à Thionville, et Liess, de Sarrebourg à Hanel (Sieg).

Ont donné leur démission : Mlle Leineweber, télégraphiste auxiliaire à Sarrebourg, ainsi que les agents des postes MM. Damant, à Marthil, Lieber, à Hellimer, et Mlle Weckmüller, à Marienau.

M. Classe, agent des postes à Landorf, est démissionné.

Journal « Le Messin » du 5 novembre 1903

Ça bouge à la poste de **MARIENAU** ... et ailleurs !

Deux postiers de cette époque ayant exercé à Marienau nous sont connus grâce aux journaux : en 1900 M. Schmidt démissionne et est remplacé par Mlle Weckmüller. Cette dernière démissionne à son tour en 1903 et est remplacée par un agent nouvellement agréé « M. Brozler, directeur de la cartonnerie de Marienau ». Cette nomination prouverait que le 1^{er} bureau de poste se trouvait bien dans un des locaux de la cartonnerie Adt frères, ou éventuellement au domicile du directeur.

Maximilien **SCHMITT**



MARKIRCH 1918. Une ville *** !

Très belle découverte d'un nouveau timbre à date de MARKIRCH en date du 17 12 1918, sur une lettre par exprès pour Paris.

Il s'agit d'un type 158 avec 3 étoiles !

Nicolas **KAUFFMANN**



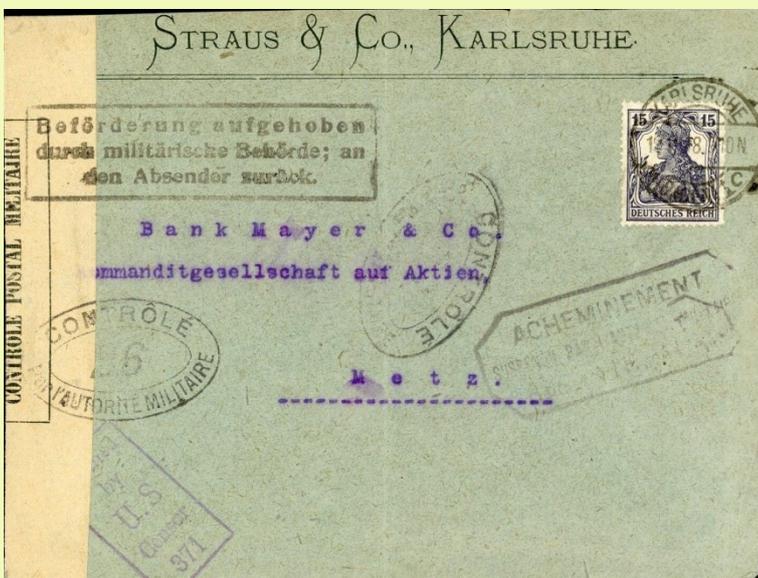
HAGUENAU – 1915

Sur un timbre suisse !

Carte postale militaire de campagne écrite le 23 mai 1915. La franchise postale n'étant pas valable pour la Suisse, la carte est affranchie d'un timbre-poste. Mais où l'expéditeur a-t-il trouvé un timbre-poste suisse ?

La carte adressée au bureau municipal (Gemeindekanzlei) de Brugg en Argovie (Suisse) n'est pas taxée et le timbre-poste à 5 Rappen de la série « Fils de Tell » est oblitéré du cachet du centre contrôle de Haguenau et du TàD « HAGENAU / (ELS.) 1d ».

Michel **FRICK**



KARLSRUHE à METZ.

Acheminement suspendu !

Lettre de Karlsruhe pour Metz contrôlée par l'autorité militaire de Metz (Cachet n°26). La lettre est retournée car non autorisée avec cachet indicatif en français (déjà connu) et sa version allemande.

Philippe **BOUTSERIN**



MOOSCH & MULHOUSE - 1918

Lettre recommandée au tarif pour l'étranger (50 centimes) de Moosch Alsace pour Mulhouse du 11 décembre 1918. Réexpédition de Mulhouse au même tarif pour Le Havre le 14 décembre. Arrivée au Havre le 16.

Rare courrier avec deux étiquettes de recommandation (une française de Moosch et une allemande de Mulhouse) et l'application d'un tarif pour l'étranger en décembre 1918.

Michel **FRICK**

PV d'ENREGISTREMENT DES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES
Bureau de SAINT-LOUIS (57)

N° 1392-68. PROCÈS-VERBAL D'ENREGISTREMENT DES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES. BUREAU de Saint-Louis

TÉLÉPHONE, *Suite* CIRCUITS { } TABLE ou GROUPE N° { }

SEANCE DU 1. Au 31 Août 1933.

HEURE de réception de la demande.	NOM de réseau ou n° du demandeur.	NOM DU RÉSEAU et n° de poste demandé.	HEURE de transmission de la demande.	HEURE			NOMBRE des unités de comm.			TAXES inscrites au compte de l'abonné.	TAXES perçues à partir des cabloset.	OBSERVATIONS.
				de la com.	de la fin.	de la com.	1	2	3			
29.8	Carb. Heersbronn		9,30	32	1				108	1.50		
"	"	Bonnema 176	10,-	-					1.50	1.50		
30.8	"	Medelsbach 24	10,38	-	1				3-	1.50		
"	"	Witting 13	11,53	-	1				1.50	1.50		
"	"	Reitzelbrunn 12	15,-	-	1				1.50	1.50		
31	"	Hersbronn	9,-	-	1				1.50	1.50		
"	"	Reitzelbrunn 64	16,-	-	1				1.50	1.50		
"	"	"	17,-	-	1				1.50	1.50		
131.50 - 9												

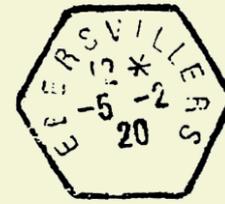
HEURE de réception de la demande.	NOM de réseau ou n° du demandeur.	NOM DU RÉSEAU et n° de poste demandé.	HEURE de transmission de la demande.	HEURE	NOMBRE des unités de comm.	TAXES inscrites au compte de l'abonné.	TAXES perçues à partir des cabloset.	OBSERVATIONS.
4.8	Report						121.50	
13/8	Carbony	32	9,30	1			1.50	
19/8	Bonnema	176	10,-				3-	
29/8	Medelsbach	24	10,38	1			1.50	
30/8	Witting	13	11,53	1			1.50	
TOTAL							129 -	

Procès-verbal d'enregistrement des communications téléphoniques utilisé dans les agences postales et dépôts auxiliaires. On le rencontre en Alsace Moselle avec des timbres-poste pour matérialiser les taxes. Le fonctionnement précis de ce service et le mode de comptabilisation dans nos trois départements ne sont pas tout à fait éclaircis. Nous n'avons à ce jour pas encore trouvé d'instructions, de circulaires ou de notes de service expliquant avec précision ces opérations consécutives à l'usage du téléphone public. Ici le bureau d'Arzviller a enregistré en août 1933 pour 129 francs de communications matérialisées sur ce récapitulatif entre autres par 4 timbres Y&T n°262 « Pont du Gard », ce qui n'est pas courant.

Philippe BOUTSERIN



EBERSVILLERS sans « S » ?



Le TàD sans nom de département avec un « S » comporte une erreur car le nom du village s'écrit sans « S ». Le TàD ci-dessus est répertorié au catalogue SPAL des TàD d'Alsace-Moselle 1919-1941 du 1^{er} janvier au 5 février 1920.

Les cartes postales du 3 avril 1920 et du 8 janvier 1921 récemment découvertes et présentées ci-contre montrent que le « S » a été limé pour corriger l'erreur.

Ce TàD n'avait pas encore été répertorié et il apparaît d'après les dates que le TàD avec un « S » est le plus rare !

Norbert **FINICKEL**
Laurent **BONNEFOY**



PÉRIODE ALLEMANDE / 1940 À 1945 ★★★★★



Recommandation & Par Express de STRASBOURG !

Entier postal recommandé et par express (*Durch Eilboten*) de **Strasbourg** pour Vienne (Autriche) du **24 mai 1943**.

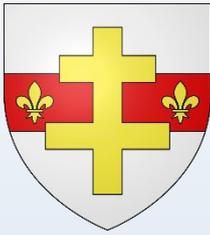
Affranchissement total de 76 pfennigs :
6 pf pour le port
30 pf pour la recommandation
40 pf pour l'express

Philippe **BOUTSERIN**



Petit Bureau du 57

Imling



Armoiries : « D'argent à la croix de Lorraine d'or brochant sur une fasce de gueules, accostée de deux fleurs de lys d'or. ».

Imling (57400) se trouve dans le sud du département de la Moselle, à 3 km de Sarrebourg. Les 730 imlingeois(es) ont pour voisins Sarrebourg, Bébing et Hesse.

Le nom du village provient du prénom germanique Emilo, Imilo ou Imila suivi du suffixe -ingen puis -ing.

Dans les écrits, Imling apparaît la première fois au XV^e siècle sous la dénomination **Ymelingen**. Puis le village prit les noms de **Imelingen** en 1594, **Immelingen** en 1719, **Immeling** en 1779 et 1801, et **Imlingen** de 1871 à 1918 et de 1940 à 1944.

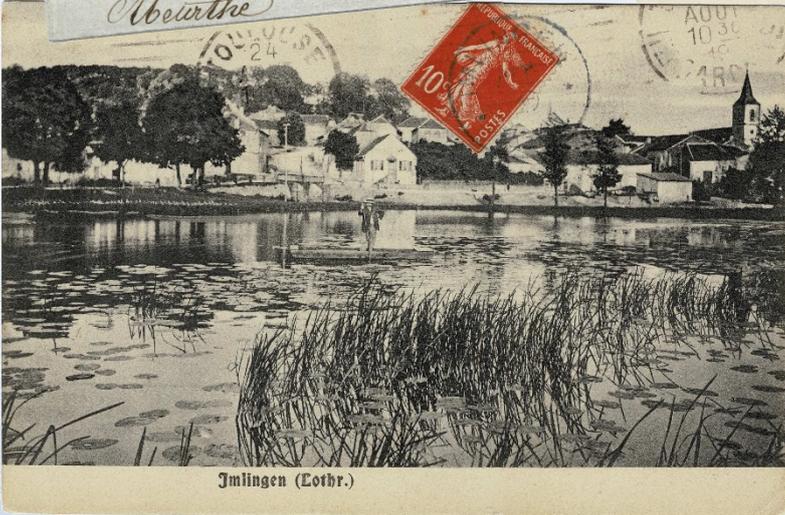
Les premiers courriers transitent sur le circuit rural de la poste de Sarrebourg. De **1852 à 1859**, les correspondances portent la lettre-timbre « **B / 2** », et de **1863 à 1869** la lettre « **G** ».



L'agence postale d'Imling ouvre le 1^{er} mai 1889 et ferme ses portes vers 1953. Pendant ses 64 ans de service, le bureau de poste d'Imling oblitéra les correspondances avec les sept marques postales suivantes :

	JMLING		
type 113	type 219	type 220	type 300 - noir
29.08.1895 22.08.1919	12.1919	16.08.1921 04.09.1939	14.11.1940 au 26.09.1941

type 334	type 222	type 422
31.10.1941 01.03.1944	25.10.1945 19.12.1946	02.04.1948 05.06.1953



Sébastien STRUBEL



Petit Bureau du 67

Dambach



Les armes de Dambach se blasonnent ainsi : « D'or à la fasce de gueules. »

Dambach est une commune rurale située dans le nord de l'Alsace dans l'arrondissement Haguenau-Wissembourg. Le village s'est dénommé successivement Tambaum, Tambach puis enfin Dambach. Le nom de la commune pourrait provenir de l'allemand Dambock signifiant Daim bien que la vallée ne soit pas habitée par cet animal. Il pourrait également dériver du haut-allemand Tamm signifiant la digue. Cette dernière semble plus probable puisque le village se situe dans une vallée inondable entourée de digues et de barrages. Le suffixe Bach (ruisseau) rappelle le cours d'eau du Schwarzbach parcourant la vallée.

La première marque postale concernant le village de Dambach est une petite lettre « F » dans un cercle apposé lors du passage du facteur rural en 1866. **Une agence postale est ouverte le 16 avril 1894** ; elle utilise un TàD d'un nouveau modèle dit « type berlinois » qui restera en service jusqu'à la fin décembre 1918. Au retour sous l'administration française l'agence postale va employer de février 1919 à mai 1921 le TàD libellé sans nom de département, suivi du TàD « DAMBACH ARR DE HAGUENAU / BAS RHIN », la mention « arrondissement de Haguenau » a été ajoutée pour ne pas confondre avec « Dambach la Ville ».

Vers 1925 l'agence est dotée d'un nouveau TàD toujours de forme hexagonale mais tireté.

La localité est évacuée en septembre 1939. Le 5 août 1940 l'agence postale est ouverte sous l'administration allemande, l'annulation des timbres-poste se fait d'abord avec un timbre linéaire en caoutchouc puis avec un TàD métallique circulaire.

Après la libération, le trafic postal des cartes postales reprend le 18 mars 1945 et celui des lettres pour les particuliers le 3 mai 1945. Le bureau dispose alors d'un TàD hexagonal tireté. Le 1^{er} mars 1966, le bureau est transformé en une recette auxiliaire rurale ; le TàD est de forme hexagonale en plastique à traits continu avec coins ouverts et code postal. La décision du 6 novembre 1966 d'uniformiser les TàD de forme circulaire pour tous les bureaux, quelle que soit leur catégorie, est appliquée le 1^{er} janvier 1967. Actuellement une agence postale communale est installée dans les locaux de la mairie.

1866	16.09.97 au 23.12.18	08.02.19 au 15.02.21	20.05.22 au 24.04.25	31.08.25 au 31.08.39

Dambach (Kr Haguenau El)	
08.1940	11.08.41 à 1944

07.05.45 à 07.47	12.05.50 au 03.01.57	02.04.68	14.02.70 au 07.11.13



Petit Bureau du 68

Bebenheim



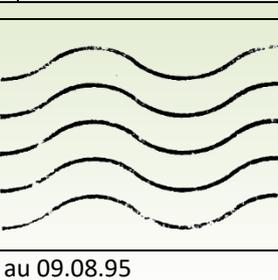
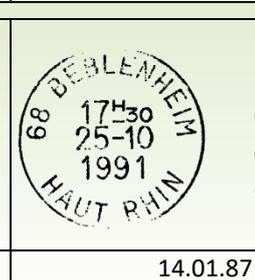
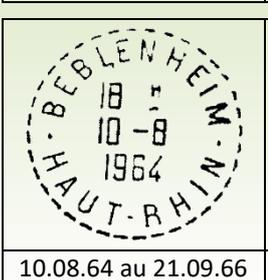
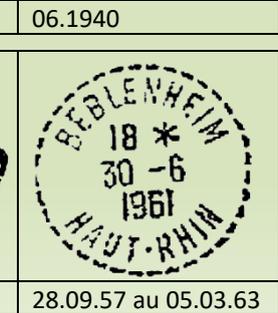
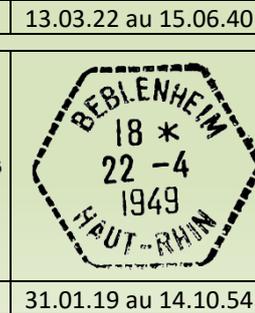
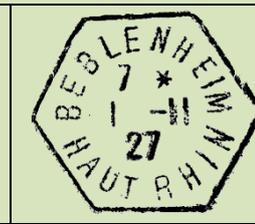
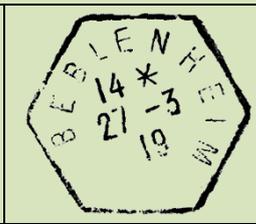
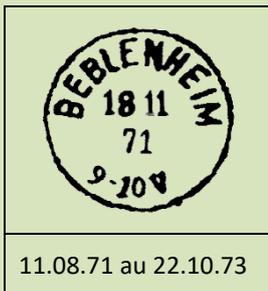
Les armes de Beblenheim se blasonnent ainsi : « D'azur à l'agneau pascal d'argent, portant une hampe croisetée d'or en barre de laquelle pend une bannière aussi d'argent chargée d'une croix de gueules. »

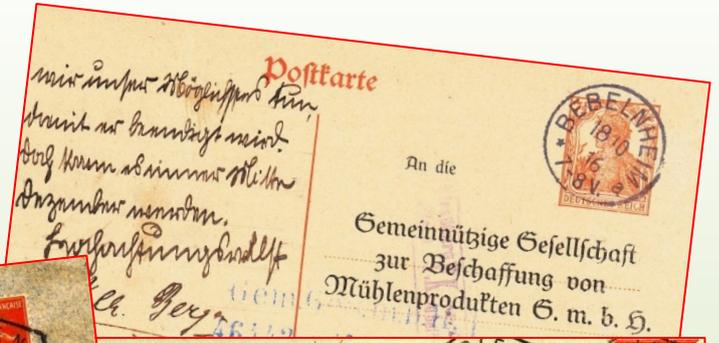
Beblenheim fait partie du canton de Sainte-Marie-aux-Mines et de l'arrondissement de Colmar-Ribeauvillé. C'est un village typiquement alsacien, avec ses maisons à colombages et ses coteaux de vignes qui ont fait la réputation de ses vins.

Le 27 juillet 1871 une agence postale est ouverte à **Beblenheim** dont le 1^{er} timbre à date garde la dénomination française jusqu'en décembre 1874 ; à partir de cette date le village se nomme **Bebelnheim**. Comme dans toute l'Alsace-Moselle, après l'armistice et le retour de l'administration postale française, tous les TàD sont sans n° de département. Vers 1920 apparaissent les premiers TàD avec la mention du département dans les grands bureaux de poste ; Beblenheim en sera pourvu vers mars 1922. Sous l'administration postale allemande le village est à nouveau renommé Bebelnheim. Dès son ouverture le 1^{er} juillet 1940, l'agence postale est pourvue d'un timbre provisoire

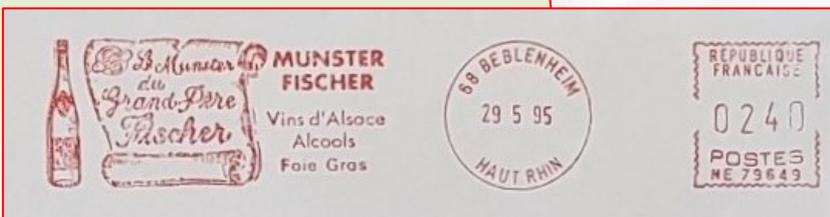


linéaire puis elle recevra un TàD circulaire avec la lettre distinctive « a ». En 1945, à la reprise du trafic postal et jusqu'en 1957, l'agence postale se sert de trois TàD de forme hexagonale tiretée. À la suite de la transformation de l'agence postale en recette distribution, les TàD prennent la forme circulaire tiretée. Le 1^{er} janvier 1981, le bureau est transformé en recette de 4^{ème} classe. Comme dans beaucoup de villages, après la fermeture du bureau de poste, une agence postale communale est ouverte le 3 septembre 2004 à la mairie.





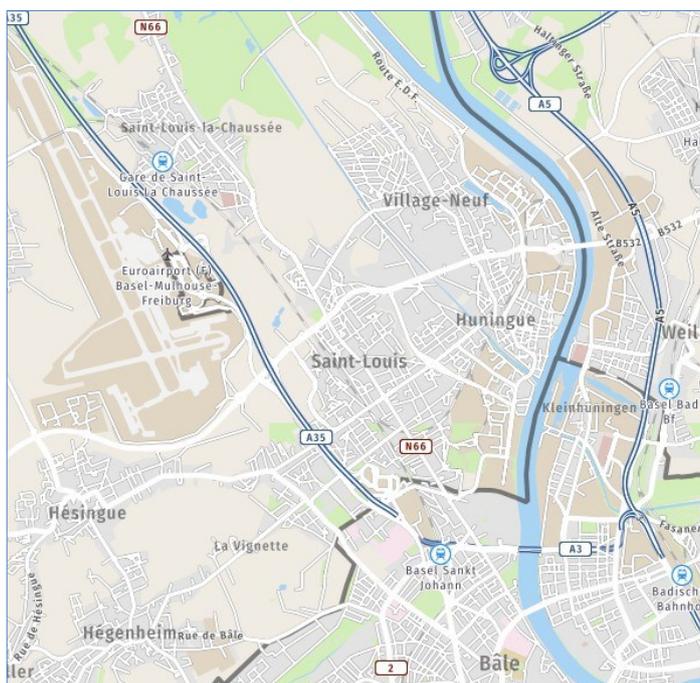
Michel FRICK
Nicolas KAUFMANN
Alain STURM



Le **1^{er} septembre 1941**, sous l'occupation allemande, les deux communes de St-Ludwig (**Saint-Louis**) et de Hünigen (**Huningue**) sont réunies sous la dénomination de Hünigen-St-Ludwig. La Mairie se situe à Saint-Louis. L'autorité allemande voulait ainsi créer une agglomération de poids face à la puissante ville suisse voisine de Bâle.

A la fin des années 50, la ville de Saint-Louis (68) était coincée entre la frontière Suisse au sud, la ville de Huningue à l'est, Bourgfelden et Hésingue à l'ouest et Neuweg au nord.

La ville connaissait un développement industriel important et risquait une rapide asphyxie. La seule alternative pour St-Louis était de fusionner avec ses voisins.



Dès 1946, Charles Bihler premier adjoint de St-Louis entreprend une tentative de fusion avec Huningue. Sans succès. Les Ludoviciens se tournent alors vers **Bourgfelden**, et entament des discussions qui aboutissent par la **fusion le 1^{er} mars 1953**. La superficie de Saint-Louis passe alors de 385 à 624 hectares.

La municipalité entreprit alors une même démarche avec **Blotzheim-la-Chaussée** un quartier de la ville de Blotzheim. La discussion aboutit le **6 mars 1958** avec le rattachement de **Neuweg** et de l'aéroport à Saint-Louis. Cela rajoute 1082 hectares à la ville.

Une approche avec Hésingue dans la foulée s'est soldée par un échec.

Pour les marcophiles et philatélistes cette partie historique laisse des traces qui font le bonheur des collectionneurs d'histoire postale.

La fusion avec Huningue

Le cachet « HÜNINGEN - ST LUDWIG (ELS) » a été mis en service après le 1^{er} mars 1942. Le TàD existe suivi des chiffres 1, 2 et 3. Le 1^{er} mars 1945, Saint-Louis et Huningue redeviennent des villes indépendantes. La liquidation financière est prononcée le 26 juillet 1946.

<p>HÜNINGEN - ST LUDWIG (ELS) 1 / a Le bureau de Saint-Louis utilise six TàD « HÜNINGEN - ST LUDWIG (ELS) 1 » avec les lettres a, b, c, d, e, et f.</p>	<p>HÜNINGEN - ST LUDWIG (ELS) 2 / b Le bureau de Huningue utilise deux TàD « HÜNINGEN - ST LUDWIG (ELS) 2 » avec les lettres a et b.</p>	<p>HÜNINGEN - ST LUDWIG (ELS) 3 / a Le bureau de Bourgfelden utilise le peu courant TàD « HÜNINGEN - ST LUDWIG (ELS) 3 » avec la lettre a</p>

La fusion avec Bourgfelden

La fermeture de l'agence postale de Bourgfelden et l'ouverture d'un bureau auxiliaire à Saint-Louis est initialement prévue le 7 novembre 1959.

Compte tenu des difficultés de la ville de St-Louis à trouver un gérant, la fermeture est reportée au 31 décembre 1959.

Finalement, la notification officielle du 29 décembre 1959 indique un nouveau report. L'agence postale de Bourgfelden fermera le 15 janvier 1960, pour laisser place à la recette auxiliaire « **SAINT-LOUIS A** » dès le **16 janvier 1960**.

	<p>Le bureau de Bourgfelden utilise le TàD hexagonal plein « ST-LOUIS-A / A » jusqu'en 1966. Il sera remplacé par le timbre à date circulaire, « 68-ST LOUIS-A / -HAUT-RHIN- »</p>	
---	--	---

Le bureau auxiliaire A devient Relais-de-poste en 2006 puis Point-poste en 2010.

La fusion avec Blotzheim-la-Chaussée

Blotzheim-la-Chaussée dépendait de la commune de Blotzheim et n'a jamais eu de bureau de poste. Après la fusion avec Saint-Louis en 1958, le quartier devient Saint-Louis-la-Chaussée puis reprendra le nom de Saint-Louis Neuweg.

Le bureau auxiliaire « **SAINT-LOUIS B** » est ouvert dans les locaux de l'ancien magasin de primeurs situé au **3 rue de l'aéroport** à Saint-Louis-Neuweg le **16 août 1960**.

Le 31 août 1970, M^{me} Imbert cesse l'activité postale et l'agence est transférée au **16 rue de Strasbourg** dans les locaux de la famille Blenny. L'agence était tenue par M^{elle} Chantal Heubel du 31 août 1970 au 31 octobre 1970. Puis l'agence est fermée jusqu'au 3 avril 1971.

M^{me} Michèle Bertrand rouvre le 4 avril 1971 et M^{me} Marie Keller lui succèdera le 13 avril 1972. Puis l'agence postale ferme à nouveau ses portes le 7 mai 1973.

Mme Danielle Audureau tiendra l'agence postale du 16 juillet 1973 au 22 août 1980, et participera au déménagement du bureau le 1^{er} novembre 1977 vers l'immeuble de la C.M.D.P. situé au **8 rue de l'aéroport**.

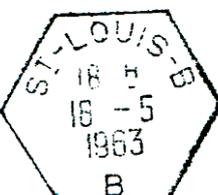
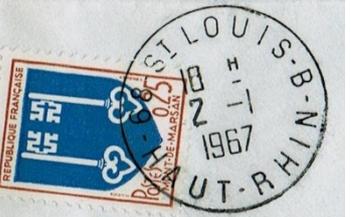
M^{me} Francine Boisguerin prendra le relais du 22 août 1980 au 11 mars 2002.

Après une semaine de rénovation, c'est M^{me} Simone Rosenblatt qui tiendra l'agence postale.

Le bureau sera transféré au **25 rue de Strasbourg** le 13 octobre 2003.

Après le départ à la retraite de M^{me} Rosenblatt, des rotations de personnel ont été mises en place et les horaires d'ouverture ont souvent changé.

Début 2017 le bureau a été fermé définitivement, remplacé par un point-poste ouvert le 3 avril 2017 au supermarché Leclerc.

	<p>Le bureau de Saint-Louis-la-Chaussée utilise le TàD hexagonal plein « ST-LOUIS-B / B ». Il est répertorié jusqu'au 7 juin 1966 (cf catalogue SPAL 2021). Il est remplacé par le timbre à date circulaire, « 68-ST LOUIS-B / -HAUT-RHIN- » le 2 janvier 1967</p>	
---	--	---

La Poste à Rosenau

Historiquement, le bureau de Bartenheim relevait le courrier de Rosenau.



Le **1^{er} octobre 1976** est créée l'agence postale de Rosenau rattachée au bureau de St-Louis. Cette agence s'est tenue pendant de longues années au domicile de particuliers. Au début chez M^{me} Marguerite Haegelé, puis au domicile de M^{me} Madeleine Urffer.

Puis une salle de réunion fut aménagée en bureau de poste dans l'ancien dépôt des pompiers. La nouvelle agence ouvre ses portes le 4 avril 1990.

Pour marquer les festivités du bicentenaire de la création du village en 1792, une flamme postale fut créée.

La flamme du bicentenaire de Rosenau a été en service du 21 avril 1992 au 18 juillet 1992. Seul le courrier de l'époque déposé à l'agence ou dans les boîtes aux lettres de Rosenau était oblitéré par cette flamme c'est pourquoi elle n'est presque pas connue. Suite à un souhait de Madame le Maire Dominique Gissinger, cette flamme a été dessinée par une jeune fille du village, Sylvie Pariset, étudiante aux arts décoratifs à Strasbourg.



Un relais poste a pris la suite de cette agence postale le 1^{er} avril 2006.

FAUX TIMBRE A DATE DE SENTHEIM de 1871

par Michel FRICK



Un faux timbre à date « SENTHEIM 27/2/71 » est signalé dans « Introduction à la marcophilie d'Alsace-Lorraine 1870-1918 » (page 171). Le voici sur deux timbres-poste allemands à 30 groschens (Allemagne Yvert et Tellier n° 27), proposés sur Delcampe et dans une ancienne vente sur offres.

Le faussaire a commis une triple erreur de jugement en choisissant ce support :

- 1) Le timbre-poste n'a été émis que le 1^{er} janvier 1872
- 2) Ce timbre-poste n'a pas été utilisé en Alsace-Lorraine car de 1872 à 1874 ce sont les timbres de la confédération d'Allemagne du Nord qui furent en service en Alsace-Lorraine. (voir ci-contre)
- 3) Ces timbres-poste devaient être réglementairement oblitérés à la plume et non avec un timbre à date.



La poste de campagne prussienne. 1870 - 1873

D'après un article de Detlef Friedewald, publié par l'ArGe NDP

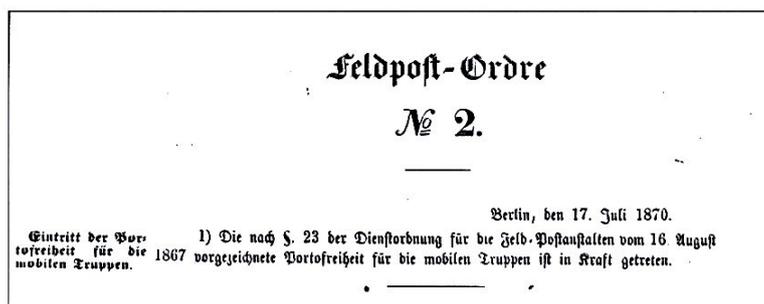
La guerre de 1870 passionne et a passionné de nombreux marcophiles. De nombreux faits d'histoire postale sont connus grâce au travail intensif de M. Schallenberg et aux nombreuses contributions et publications de l'ArGe NDP et de la SPAL. Et pourtant, il reste toujours des sujets à explorer et à expliquer.

La franchise postale pour les troupes mobiles est entrée en vigueur avec l'ordre de poste de campagne n° 2 du 17 juillet 1870.

Mais de quand date la plus ancienne correspondance militaire prussienne de campagne ? Etant donné que les bureaux de poste militaire de campagne n'étaient pas encore en service le 17 juillet, il s'agit probablement d'un objet portant le TàD d'un bureau civil. Et comme la communication à cette époque n'était pas aussi rapide qu'aujourd'hui, on peut supposer que les premiers courriers en franchise ont été envoyés le 19 ou le 20 juillet 1870.

Et quand les bureaux de poste militaire de campagne ont-ils commencé à oblitérer du courrier ?

D'après certaines recherches, il apparaît que la date de mise en service d'un bureau de poste de campagne ne coïncide pas forcément avec la date d'apposition des premiers cachets de ce bureau.



La plus ancienne carte postale de campagne connue d'Alsace-Lorraine est datée du 6 août 1870 et provient de la bataille de Spicheren-Forbach.

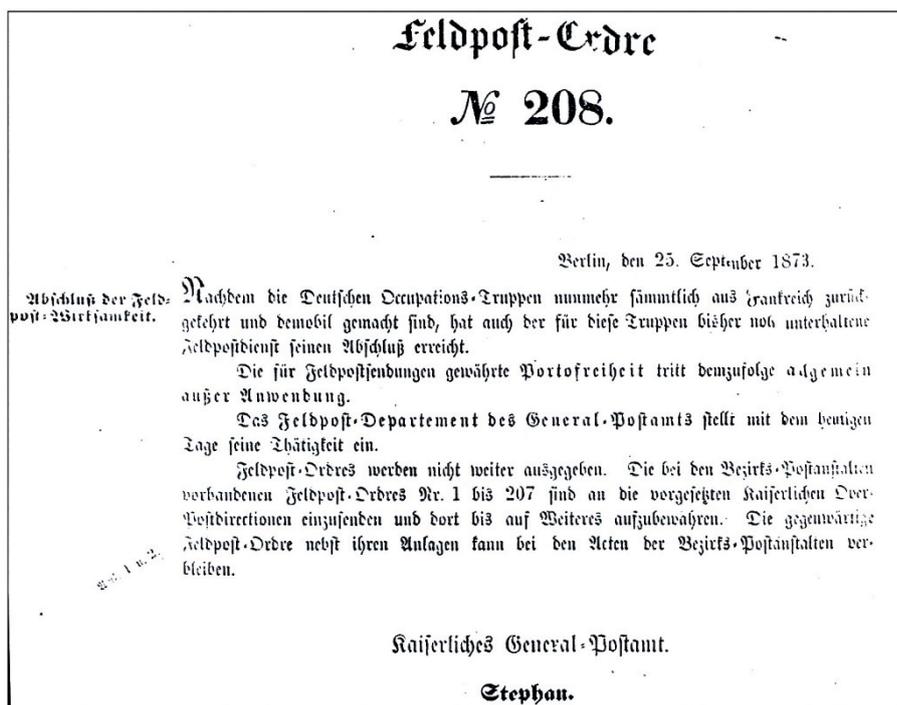
Carte de correspondance du « Norddeutsches Postgebiet » en franchise datée du 6 août 1870 à Forbach, jour de la bataille de Spicheren-Forbach adressée à Göttingen avec TàD « K. PR. FELD-POST-EXPED./ 13./ INF.DIV / 8/8 » (Kaiserlich Preussische Feld-Post-Expedition). L'expéditeur est un sous-officier du 73e régiment de fusiliers.

La fin de la poste de campagne est annoncée par l'ordre de poste de campagne n° 208 du 25 septembre 1873.

Les documents les plus anciens portant des TàD de poste militaire de campagne datent du 27 juillet 1870 et les plus récents du 9 septembre 1873.

Une liste des dates précoces et tardives de tous les TàD de campagne d'Allemagne du Nord est disponible sur simple demande à association-spal@orange.fr.

Et vos scans des pièces sur ce thème sont toujours les bienvenus !



La 59^e section de projecteurs de montagne (1915-1916)

par Michel FRICK

A partir de 1912 l'artillerie française se dote de matériel d'éclairage. Les régiments de génie en utiliseront également à compter de 1914. Le premier stage « projo-electro » est réalisé au 1^{er} Génie à Versailles en février 1914. Durant la 1^{ère} guerre mondiale les projecteurs ont été utilisés aussi bien pour éclairer les champs de bataille que pour éclairer le ciel pour la défense anti-aérienne. Il existait des projecteurs montés en remorque ou sur automobile, mais également des installations permanentes, sous casemate ou tourelle.

Afin de s'adapter aux particularités des opérations militaires en montagne, l'armée française a créé, au sein des régiments de génie, des sections de projecteurs de montagne. Trois unités de ce type ont existé : 47^e, 59^e et 66^e sections de projecteurs de montagne. Elles ont toutes été présentes dans la partie haut-rhinoise du front vosgien.

La 59^e section de projecteurs de montagne quitte l'école des projecteurs du Mont Valérien (photo ci-contre) le 16 juin 1915 pour Bussang avec 1 officier, 4 sous-officiers, 81 hommes de troupes, 30 chevaux et 18 mulets, équipés de 4 projecteurs photo-électriques de 40 cm et 12 projecteurs oxyacétyléniques de 35 cm. Le 19 juin la section est affectée à la 66^e division. Après quelques jours



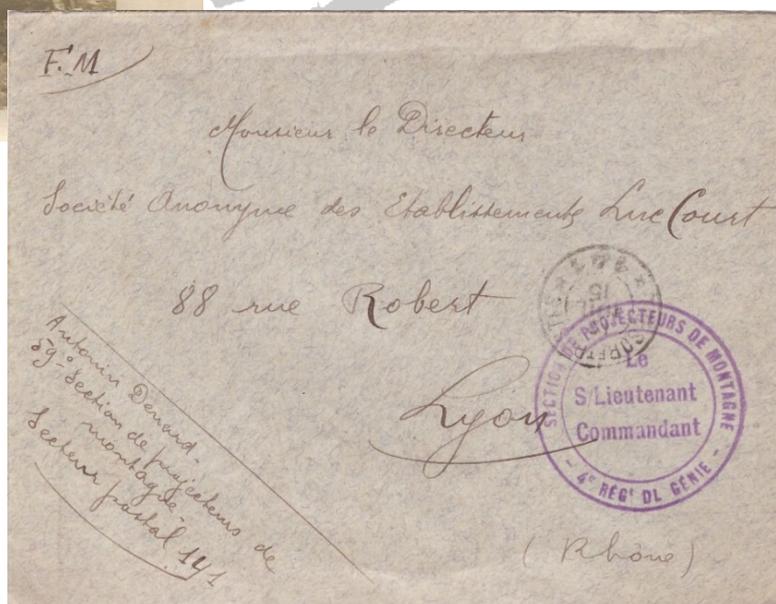
d'instruction de perfectionnement, l'ordre est donné le 11 juillet d'envoyer un projecteur photo-électrique au Langenfeldkopf, monté sur les crêtes à dos de mulet puis à bras. Le 14 juillet le projecteur est installé dans une tranchée de première ligne, alimenté par un groupe électrogène. A partir du 18 juillet l'installation permet d'éclairer les tranchées allemandes.



Source : Journal de la 59^e section (archives ministère de la défense)

Le 24 juillet la section va stationner à Storkensohn (photos ci-contre), près d'Urbès. Les projecteurs seront régulièrement déplacés sur différentes positions du front. La 59^e section est dissoute le 24 août 1916 et la plupart de ses éléments entreront dans la constitution de la 66^e section, affectée sur la même zone.

Lettre du 18 juillet 1915 avec cachet « SECTION DE PROJECTEURS DE MONTAGNE / 4^e REG^t DU GENIE - Le S/Lieutenant Commandant ». Timbre à date « TRESOR ET POSTES 141 » de la 66^e division d'infanterie frappé à WESSERLING.



Extrait de l'indicateur universel des PTT du 5 février 1929

Dans le régime intérieur et franco-colonial, les objets de correspondance de toute nature ainsi que les mandats-cartes et mandats-lettres adressés « poste restante » sont passibles, en sus de la taxe ordinaire d'affranchissement, d'une surtaxe fixe de 0,10 F pour les journaux et écrits périodiques et de 0,30 F pour les autres objets ; cette surtaxe est payable, soit par l'expéditeur, soit par le destinataire.

Si la surtaxe est acquittée par le destinataire, le bureau d'arrivée appose sur l'objet un chiffre-taxe de 0,10 ou de 0,30 F.

Les correspondances originaires de l'étranger et adressées « poste restante » sont passibles de la surtaxe de 0,10 ou de 0,30 perçue sur le destinataire. Cette surtaxe est toutefois annulée en cas de réexpédition à l'étranger ou de mise en rebut des objets.

Laurent **BONNEFOY**



Lettre de Haguenau pour Joinville-le-Pont du 21 janvier 1941 avec taxe de poste restante matérialisée par un timbre-poste (et non un timbre-taxe) le 2 février 1941. François **GUILBAUD**

CP de Kolmar du 30 août 1940 pour Paris, affranchie au tarif de la CP Intérieure au lieu de la CP Extérieure, avec taxe de 30 centimes pour la poste restante payée par le destinataire. L'insuffisance d'affranchissement (6 pfennige au lieu de 15 pfennige) n'a pas été taxée.

Source : ebay. Mise à prix = 40 \$

Pièce signalée par Alain **DEMAUX**.



Carte de Colmar pour Paris du 2 décembre 1940 avec taxe de poste restante matérialisée par un timbre-taxe le 14 décembre 1940.



Les courriers de ce type sont assez rares, d'autant que cela ne peut concerner que la zone occupée et que les Allemands ont tenté d'interdire l'emploi de la poste restante dans les correspondances entre les zones.

La réglementation ne précise pas la manière de représenter cette taxe. Celle-ci n'est pas vraiment une pénalisation, mais simplement une prestation. De plus, son montant correspondait très souvent au tarif de la lettre simple. C'est pourquoi les postiers l'ont très souvent matérialisée avec une figurine d'usage courant.

Carnet de récépissés des envois recommandés avec valeur déclarée et mandats déposés en nombre de FORBACH

Post-Einlieferungsbuch Werth und Einschreibsendungen, sowie Postanweisungen und Postnachnahmen

C'est un petit livret utilisé par les entreprises, les commerces et les administrations. Il leur était propre, et leur évitait de remplir un bordereau par envoi, comme ceux demandés aux particuliers.



Titre figurant en 1^{ère} page du carnet



TàD du 3 avril 1906 avec levées différentes « 4-5N » et « 6-7N » soit de 16 à 17 h et de 18 à 19 h.



Deux des trois TàD type 113 sans le millésime

38					38				
1. Saufende Nr.	2. Datum.	3. Gegenstand.	4. Empfänger.	5. Bestimmungsort.	6. Gewicht der Gegenstände mit Wertabgabe.		7. Quittung des Annahmebeamten	8.	9. Bemerkungen.
					Wert.	Pf. kg g			
222	18.8 19.10	7/8	Waisenhaus	Ob. Gimmingen	20.	100	Annahmebeamter L. J. Beck		
223	1.10 10	7/8	J. Beck	Löffelbach	37	30	Annahmebeamter L. J. Beck		
224	22.10 10	7/8	H. Kromm	Ob. Betschlag	46.		Annahmebeamter L. J. Beck		
225	9.12 10	7/8	Waisenhaus	Ob. Gimmingen	30	40	Annahmebeamter L. J. Beck		
226	12.1 1911	7/8	J. Beck	Löffelbach St.	44	20	Annahmebeamter L. J. Beck		
227	24.1 1911	7/8	Grünbaum	Frankfurt ob.	29	35	Annahmebeamter L. J. Beck		



NOTICE D'UTILISATION DU CARNET (traduction partielle)

1. Les colonnes 1 à 6 sont à remplir par l'expéditeur, les colonnes 7 et 8 par l'agent à l'accueil ; le calcul du montant total et, séparément, du montant total des "contre-remboursement" dans la colonne 6 est également effectué par l'agent à l'accueil.
2. l'agent à l'accueil certifie dans la colonne 8 la réception :
 - a) par l'indication du nombre de mandats, de lettres et de colis
 - b) par l'indication du montant total et, séparément, du montant total des "contre-remboursement" avec la mention additionnelle "contre remboursement"
 - c) par l'indication de la date, par la signature et l'apposition du timbre à date du jour

Si l'expéditeur a demandé par la mention "en mains propres" sur l'envoi que la remise soit effectuée au destinataire en personne, l'agent doit inscrire dans la colonne 8 "en mains propres" à côté de cette mention.

Pour les mandats, l'agent à l'accueil doit inscrire en outre dans la colonne 9 le numéro sous lequel le mandat a été enregistré dans les registres de dépôt.

3. Le droit à un dédommagement de la part de la poste, dans la mesure où il est légalement justifié, expire après 6 mois, calculés à partir du jour du dépôt de l'envoi.
4. Lorsque la restitution d'un envoi déjà déposé est souhaitée, l'expéditeur doit (...).
5. En cas de retour d'un envoi non distribuable (...).
6. Les envois recommandés, pour lesquels l'expéditeur souhaite recevoir un accusé de réception rempli par le destinataire, ne sont pas enregistrés dans le livret, car la poste doit établir des bulletins de dépôt spécifiques à ces envois.
7. Dans la mesure où il faut accuser réception dans un registre de dépôt particulier des envois contre remboursement déposés, les envois contre remboursement ne doivent pas être enregistrés dans ce livret.



Le document présenté² concerne le commerce « Porzellan-Geschäft » et/ou « Geschwister-HEN³ » situé Nationalstraße, 66 à Forbach.

Le livret contient 39 pages de 6 envois soit 234 envois allant du 22 novembre 1900 au 25 mars 1911. Les agents ont frappé 178 timbres à date, un par jour quel que soit le nombre d'envois consécutifs. Le 3 avril 1906, le détenteur du carnet est venu deux fois. Les timbres à date sont en général mal frappés. Un timbre à date type 113 a été utilisé les 25, 27 mars et le 1^{er} avril 1905 sans le millésime. Sa dernière date recensée est le 24 décembre 1890. Trois timbres à date différents ont été utilisés :

N° du catalogue	Libellé du TàD	1 ^{ère} date	Dernière date	Nombre
10	FORBACH / ★ (LOTHR.) a	22.11.1900	11.03.1901	4
8	FORBACH / ★ (LOTHR.) ★	04.05.1901	02.03.1905	69
6	FORBACH (LOTHR.) / ★ ★	25.03 (1905)	01.04 (1905)	3
8	FORBACH / ★ (LOTHR.) ★	02.06.1905	23.10.1908	62
10	FORBACH / ★ (LOTHR.) a	24.11.1908	25.03.1911	40

En gras, les meilleures nouvelles dates. Pour le n° 10, malgré cette nouvelle première date, le timbre à date est déjà usé, notamment la barre supérieure centrale du pont et la partie au-dessus du « a » de la barre inférieure.

Description : Alain **DEMERAUX** et Michel **FRICK**

² D'autres livrets ont été présentés dans les TU 125 et 126 (Metz), 128 (Spicheren), 139 (Phalsbourg) et 153 (Strasbourg).

³ Geschwister se traduit par « frères et sœurs » ou « fratrie ». Ici, ils sont cinq : 1 frère et quatre sœurs dont Mathilde est la grand-mère d'Hubert Kelterbaum ; c'est Raymonde, son épouse, qui me l'a gentiment offert.

Carte-lettre de Metz pour la Chine en février 1902

Signalée par Stéphane DEMERAUX et décrite par Jean-Pierre BOURNIQUE



La carte-lettre est adressée au bureau de poste impérial allemand de Futschau, aujourd'hui Fuzhou. Ce bureau de poste a été ouvert en juin 1900. Il fait partie de ces bureaux de poste à l'étranger (Auslandspostamt) ouverts au Maroc, en Chine et en Turquie pour défendre les intérêts des commerçants allemands. Ils étaient tenus par un fonctionnaire allemand, parfois un militaire de la poste aux armées, secondé par du personnel local. En Chine, les allemands ont ouvert des bureaux à Schanghai (1886), Tientsin (1889), Tschifu (1892), Tsingtau (1898), Pékin (1900), etc, 16 bureaux en tout. Il en restait 13 en 1917, année de leur fermeture.

Pour le courrier parti d'Allemagne pour la Chine, le tarif pratiqué était celui de l'étranger, selon les normes de l'UPU, et cela jusqu'au 30 avril 1899. A partir du 1.05.1899, le tarif était celui de l'intérieur pour les colonies et protectorats. Les bureaux à l'étranger chinois par contre ont bénéficié du tarif intérieur à compter du 1^{er} juillet 1908 seulement.

Le document est une carte-lettre, c'est-à-dire un entier postal avec un timbre imprimé au tarif de la lettre simple ; il présente les avantages d'être plus rigide qu'une enveloppe et d'être inviolable : pour l'ouvrir, il faut détacher les bandes latérales.

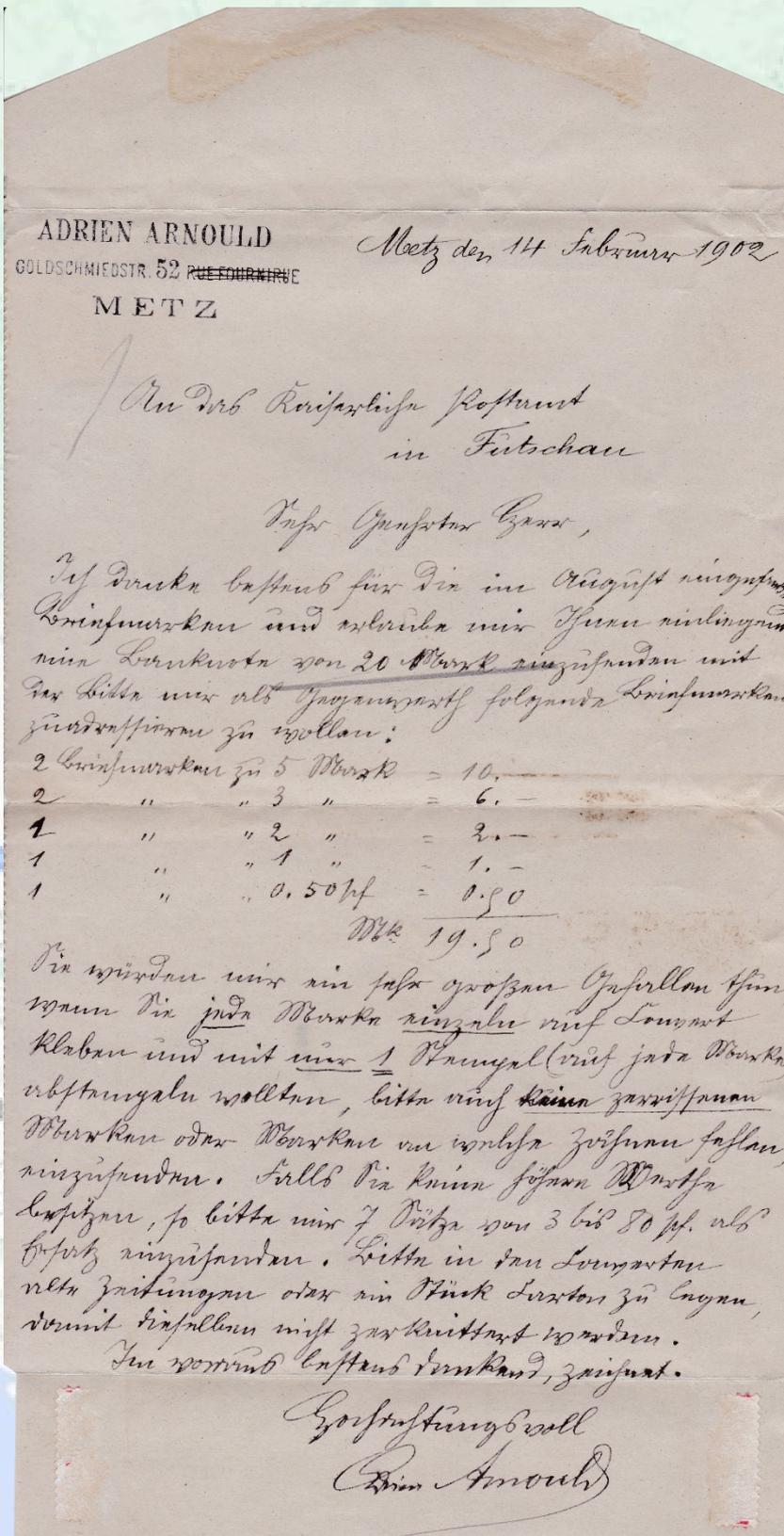
C'est peut-être la raison pour laquelle l'expéditeur a choisi ce moyen pour faire parvenir 20 marks au responsable de la poste de Futschau.

C'est bien la somme qui est inscrite en rouge : « M 20,- / einl. » (pour einliegend = inclus).

Le tarif pour un envoi en valeur déclarée est de 40 pfennigs plus 10 pfennigs d'assurance.

Ce qui n'est pas le cas ici. Il est donc probable que cette mention a été apposée par le postier à l'arrivée de la carte qui a été affranchie selon les taux : 20 pf pour la lettre pour l'étranger et 20 pf pour la recommandation.

Pourquoi envoyer 20 marks à un postier responsable d'un bureau de poste exotique ? Il y a des chances que ce soit l'œuvre d'un philatéliste qui a commandé une série de timbres courants émis en 1901 valant 13,63 marks, ou alors des exemplaires de l'émission locale réalisée en juillet 1900 pendant la guerre des boxers, encore valable jusqu'au 31 mars 1902, ou les deux !



Epilogue

Le collègue de la Spal qui a pu acquérir cette pièce nous a communiqué une copie du texte de la carte.

En voici la traduction intégrale :

« Metz, le 14 février 1902

Au bureau de poste impérial
A Futschau

Monsieur,

Je vous remercie très sincèrement pour les timbres envoyés en août et me permets de vous envoyer ci-joint un billet de banque de 20 marks en vous priant de m'adresser en contre-partie les timbres suivants :

- 2 timbres à 5 marks = 10.-
- 2 " 3 " = 6.-
- 1 " 2 " = 2.-
- 1 " 1 " = 1.-
- 1 " 0,50 pf = 0,50
- mks 19,50

Vous me rendriez un grand service en collant chaque timbre seul sur une enveloppe et en l'oblitérant avec seulement 1 empreinte (sur chaque timbre), prière aussi de ne pas m'envoyer de timbres déchirés ou des timbres où manquent des dents.

Au cas où vous n'auriez pas de fortes valeurs, prière de m'envoyer en échange 7 séries de 3 à 80 pf.

Prière de mettre dans les enveloppes de vieux journaux ou un morceau de carton pour qu'elles ne soient pas froissées.

En vous remerciant à l'avance

Respectueusement
Adrien Arnould »

Edifiant, n'est-ce pas ?

Le contrôle du courrier en Alsace-Lorraine après l'armistice de 1918

par Jean-Pierre BOURNIQUE

Dans son ouvrage « Alsace-Lorraine 1918-1920 » publié par la SPAL en 1995, Robert Abensur écrit que le courrier est contrôlé individuellement dès l'entrée des troupes françaises en Alsace-Lorraine.

En voici un exemple : une lettre de Goetzenbruck pour Genève expédiée le 4 janvier 1919 et contrôlée par la commission n° 20 de l'autorité militaire, située à Metz.

Le travail a été fait consciencieusement : la lettre a été ouverte et la doublure de l'enveloppe a été arrachée. Il y avait peut-être un texte caché dessous, qui sait ?

C'est la première fois que je vois une lettre pour la Croix Rouge ouverte par une commission de contrôle du courrier. Que craignait-on ? que cet organisme soit un repaire d'ennemis de la République ?

Les mentions manuscrites au dos de l'enveloppe suscitent des interrogations. En bleu et rayé : « Div all. » pour « Division allemande » ?

En dessous : « 1 / Sibérie enquête » souligné en bleu et rayé. Chercherait-on quelque chose en Russie ? un prisonnier de guerre lorrain par exemple ?

Pendant la guerre, les troupes russes ont capturé environ 168.000 soldats allemands dont des alsaciens et des lorrains qui se battaient sur le front Est. Après le traité de paix de Brest-Litovsk du 3 mars 1918, les prisonniers sont libérés et en automne 1918, rejoignent leurs foyers en général par leurs propres moyens. Mais dans certaines régions, cela n'a pas été le cas : les prisonniers constituaient une importante force de travail dont on ne voulait pas se priver. Finalement, environ 30.000 soldats allemands prisonniers de guerre ont été libérés en 1920, et près de 7.000 ont quitté la Sibérie par Vladivostok en 1922.

Rien d'étonnant alors qu'une famille lorraine cherche à savoir début 1919 ce qu'il est advenu d'un membre de la famille prisonnier de guerre en Russie dont elle est sans nouvelles.



La radiodiffusion en Alsace-Lorraine, un service de la poste. 1941-44

par Jean-Pierre BOURNIQUE, Alain DEMERAUX et Michel FRICK

Le service allemand de la radiodiffusion a été créé le 29.10.1923 par la poste et les sociétés privées de radiodiffusion.

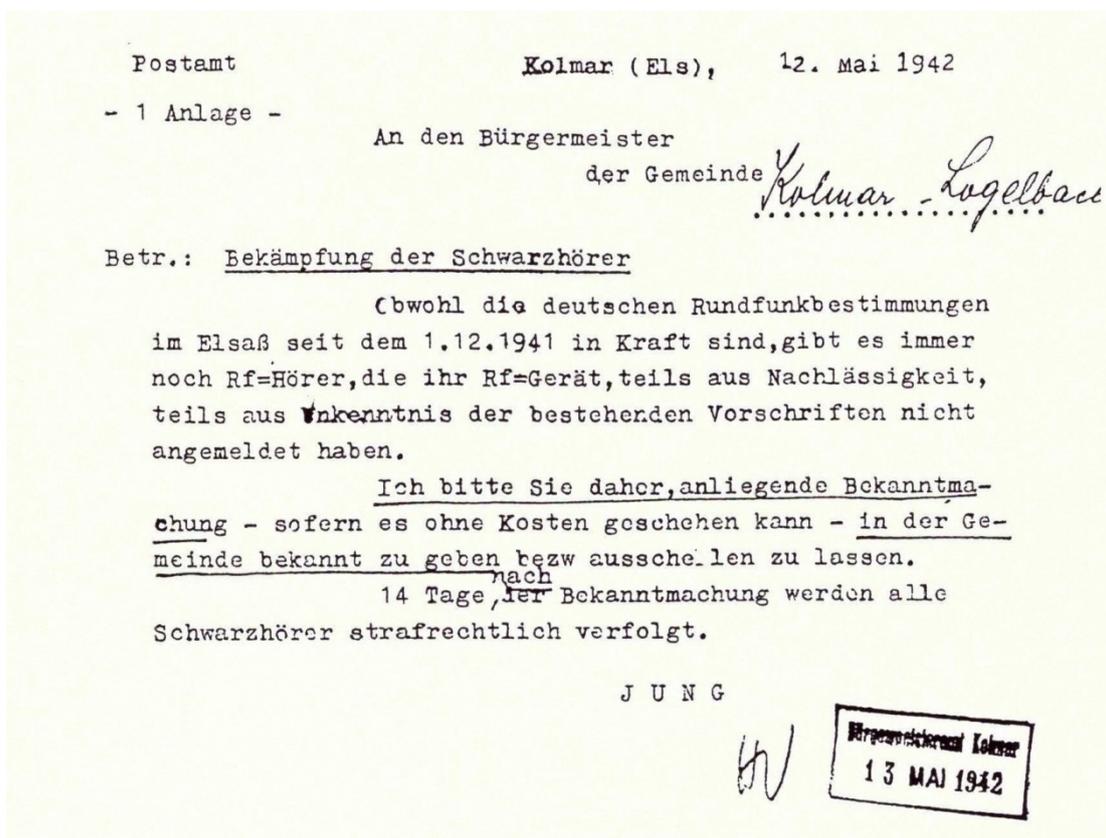
La poste accorde l'autorisation d'utiliser un poste de radio, fixe le montant de la redevance et la perçoit, installe les émetteurs et en assure le fonctionnement et la maintenance.

Les sociétés de radiodiffusion se chargent des programmes et reçoivent la plus grosse part de la redevance encaissée par la poste.

Le 30.6.1933, les sociétés privées de radiodiffusion sont nationalisées et à partir de ce moment, la redevance est versée au ministère de la propagande (Reichsministerium für Volksaufklärung und Propaganda) qui avait pris le contrôle de la Société Impériale de Radiodiffusion à.r.l. (Reichs-Rundfunk-Gesellschaft m.b.H.) créée en 1925. Cette société a dirigé la radiodiffusion allemande jusqu'en 1945, secondée par les anciennes sociétés privées devenues des radios du Reich (Reichssender).

Le montant de la redevance était de 2 marks par mois du 1^{er} avril 1924 jusqu'au 8 mai 1945.

Le service de la radiodiffusion « à l'allemande » a été introduit en Alsace le 1^{er} décembre 1941. Il semblerait que les alsaciens ne se soient pas rués au bureau de poste pour déclarer leur récepteur, ce qui a motivé la lettre de rappel du 12 mai 1942 reproduite ci-dessous avec pour objet la lutte contre les auditeurs clandestins.



Traduction du texte :

Bien que les règlements allemands sur la radiophonie soient entrés en vigueur en Alsace depuis le 1.12.1941, il y a encore des auditeurs de radio qui n'ont pas déclaré leur poste de radio, en partie par négligence, en partie par ignorance des dispositions en vigueur.

Par conséquent, je vous prie de publier l'avis ci-joint dans la commune – dans la mesure où cela peut se faire sans frais – ou de le faire proclamer par l'appariteur.

2 semaines après la publication, tous les auditeurs clandestins seront poursuivis en justice.

Formulaire pour demander l'autorisation d'utiliser un poste de radio

La demande se fait obligatoirement au bureau de poste dont dépend le domicile de l'auditeur.

Antrag
auf Erteilung einer
Rundfunkgenehmigung

Postamt Forbach (Lothc.)
Eing.: 23. JUN. 1944

Der Antrag ist nur an das für die Wohnung zuständige Postamt zu richten.

Postsache

LSt. 1. 43 320 000

Postkarte

An
das Postamt
in Forbach

ETZLINGEN
a
23.6.44-7
über
FORBACH (WESTS.)

X C 277 b Din A 6, (Kl. XI)

1063
16.7.44

beantrage die Genehmigung zum Aufstellen und Betreiben (Benutzen) eines Rundfunkempfängers (Rundfunkgenehmigung).

Ich versichere, daß weder ich noch die sonstigen mit mir in Wohnungsgemeinschaft lebenden Personen

1. Juden oder jüdische Mischlinge sind oder als Juden gelten,
2. rückständige Rundfunkgebühren der Deutschen Reichspost schulden,
3. wegen Schwarzhörens oder Schwarzsendens in ein noch nicht abgeschlossenes Verfahren verwickelt sind.

Mir ist bekannt, daß ich den Rundfunkempfänger erst dann aufstellen und benutzen darf, wenn ich im Besitz der Genehmigungsurkunde bin.

Ich besitze die Staatsangehörigkeit.

Etzlingen (Ort) den 21. Juni 1944

Joseph Harsdentzopf
(Deutsche Unterschrift, Vor- und Zuname, auch Angabe ob Frau oder Fräulein)

Etzlingen Nr. 441
(Wohnung)

Modèle 1

Demande déposée à Etzling le 21 juin 1944 et expédiée à Forbach le 23 juin.

Traduction du verso :

*Je sollicite l'autorisation d'installer et de mettre en service (utiliser) un poste de radio (licence radio)
Je certifie que moi-même et les autres personnes vivant sous mon toit :*

- 1. ne sommes pas juifs ou de sang mêlé ou considérés comme juifs*
 - 2. ne sommes pas redevables à la poste allemande de redevances impayées*
 - 3. ne faisons pas l'objet d'une procédure en cours pour écoute clandestine ou émission clandestine*
- Je suis informé que je n'ai le droit d'installer et d'utiliser le poste de radio qu'après avoir obtenu l'autorisation demandée*

Je possède la nationalité

(lieu), le.....194

Signature lisible, prénom et nom, aussi indication si madame ou mademoiselle

(domicile)

Abfender: W. H. M. 177
Wohnort: Forbach 177
Straße, Hausnummer, Ortsteil, Kreis

Postkarte

An
das Postamt
in Forbach

FORBACH (WESTS.)
02.8.44-72
e

Postamt Forbach (Lothc.)
Eing.: 2. AUG. 1944

Postsache

109
9233
21/8
Antrag auf Erteilung einer Rundfunk-Zusatz-Genehmigung

Ich beantrage eine Genehmigung zum Aufstellen und zum Betreiben eines Rundfunkempfängers (Rundfunkgenehmigung)*)

eine zusätzliche Genehmigung zum Betreiben eines in meinem Kraftwagen mit dem Kennzeichen Schiff Namen eingebauten Rundfunkempfängers (Zusatzgenehmigung)*). Die Nummer meiner Rundfunkgenehmigung ist

Von 1. 3 1941 bis 1. 7 1944 war ich bereits Rundfunkteilnehmer beim Postamt.

Mir ist bekannt, daß ich mit dem Errichten (Aufstellen) und Betreiben des Rundfunkempfängers erst beginnen darf, wenn ich im Besitz der beantragten Genehmigung bin.

Forbach (Ort) den 3. 8. 1944

fr. Nikolaus Merg
(Eigentliche deutsche Unterschrift - Vor- und Zuname - des Antragstellers)
Forbach Oswald Zillert
(Wohnung)

*) Nichtzutreffendes streichen.

0035

Modèle 2 :

Demande déposée à Forbach le 2 août 1944

Traduction du verso:

Requête en vue de la délivrance d'une licence radio / supplémentaire /

*Je sollicite
une autorisation d'installer et d'utiliser un poste de radio (licence radio)*)
une autorisation supplémentaire d'utiliser un poste de radio installé dans mon automobile / bateau immatriculé / nommé (autorisation supplémentaire)*). Le numéro de ma licence radio est*

Du.....19.... au19.... j'étais déjà enregistré comme auditeur auprès du bureau de poste de.....

Je suis informé que je n'ai le droit d'installer et d'utiliser le poste de radio qu'après avoir obtenu l'autorisation demandée

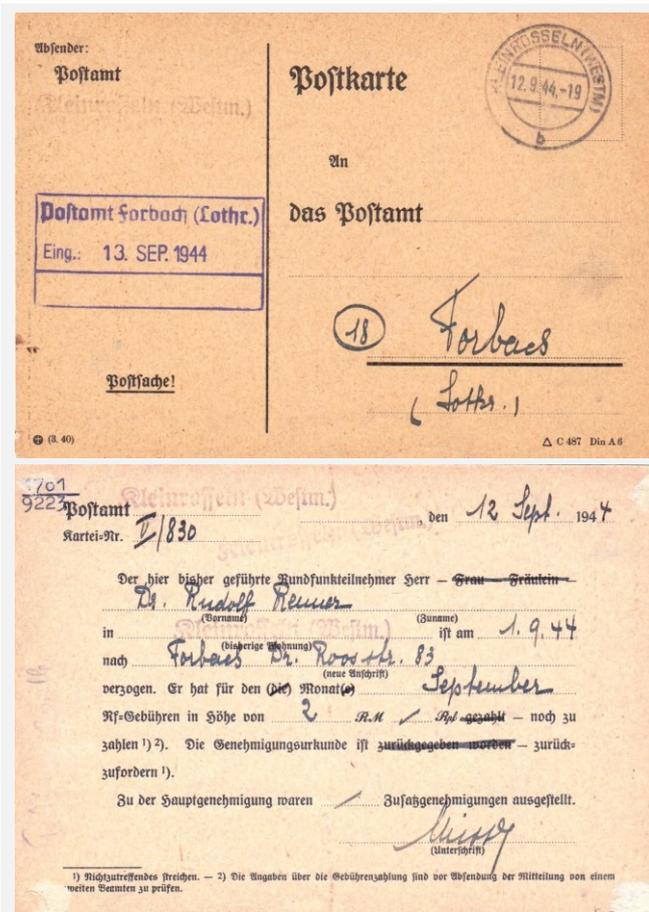
(lieu), le.....194

(signature autographe lisible - prénom et nom - du demandeur)

(domicile).....

**) rayer les mentions inutiles*

Formulaire pour notifier un changement de domicile



Formulaire rempli à Petite Rosselle et expédié à Forbach le 12 septembre 1944

Traduction du verso :

Bureau de poste....., le.....194...
Fichier numéro.....

L'auditeur de radio enregistré ici jusqu'à ce jour
Monsieur - Madame - Mademoiselle
(prénom)..... (nom).....
à. (ancienne adresse) a déménagé le
.....à. (nouvelle adresse)
Il a réglé - doit encore régler 1) 2) - pour le (les) mois
de..... les redevances radio
pour un montant de RM.....Rpf
La licence été rendue - doit être réclamée 1) 2)
..... licences complémentaires avaient été attribuées
en sus de la licence principale.
(signature)

1) rayer les mentions inutiles 2) les renseignements
relatifs au paiement de la redevance doivent être
contrôlés par un deuxième fonctionnaire avant
l'expédition de la notification

Autorisation d'utiliser un poste de radio



Autorisation d'installer et d'utiliser un poste de radio délivrée en décembre 1941 à un demandeur domicilié à Eckbolsheim par le bureau de poste d'Eckbolsheim (griffe Strb.-Eckbolsheim). Le formulaire daté de février 1940 a reçu l'impression du timbre à date « STRASSBURG (ELS) 2 / n » le 22 décembre 1941.

- Au verso du document est rappelée la réglementation en vigueur dont nous retenons les points suivants :
- La licence est valable pour un seul poste, mais le titulaire peut brancher autant de haut-parleurs ou de casques d'écoute qu'il veut pour son propre usage. Il peut brancher 10 systèmes d'écoute maximum pour des tiers qui doivent tous avoir une licence et payer la redevance ;
 - La redevance mensuelle est de 2 marks, payable le premier de chaque mois. Elle est encaissée par le facteur ;

- La licence est valable sans limitation de durée. Elle peut être dénoncée par le particulier par écrit avant le 20 du mois, et par la poste en cas de non-paiement de la redevance ou de non-respect de la réglementation en vigueur.
- Une fois la licence expirée, le particulier est tenu de débrancher son poste de l'antenne et de l'alimentation électrique ;
- La licence doit être conservée près du récepteur avec le reçu pour paiement de la redevance. Elle doit être restituée à la poste à l'expiration de l'abonnement.
- Au bas du formulaire ci-dessus il est certifié que la redevance a été payée pour le mois de décembre 1941.

Reçu pour le paiement de la redevance mensuelle

Postamt Strb. Eckbolsheim Blatt Nr. 17
 Stammkarte Nr. 262 Zustellbezirk Nr.
Achtung! Achten Sie Vorſicht beim Gebrauch der Rückkopplung und nehmen Achtung! Sie Rückſicht auf andere Perſonen beim Betrieb Ihres Lautſprechers, namentlich bei geöffnetem Fenſter. Bedienungsgriff der Rückkopplung nie ſo ſtellen, daß ein Pfeifton entſteht, da ſonſt alle Nachbarempfänger durch Pfeifton geſtört werden.
Empfangsbefcheinigung über Rundfunkgebühren
2 RM
 zwei Reichsmark für Monat Jan 1942 19... erhalten
 (Unterschrift des empfangenden Beamten) (Tag, Monat, Jahr)
 Zur gefälligen Beachtung: Empfangsbefcheinigungen mit geänderter Betragsangabe ſind ungültig. Wohnungsänderungen ſind dem Zuſtellamt unverzüglich ſchriftlich mitzuteilen.
 X 289 9.39 10000 X C 289 Din A 6

Modèle 1 : formulaire imprimé au recto seul

Reçu de 2 RM pour le mois de janvier 1942, encaissée par le facteur le 13 du mois. Sur le reçu figure le numéro 262 (en surcharge de 167) qui correspond au numéro du fichier indiqué sur la licence (« Kartei=Nr. 262 »). Un avertissement invite l'auditeur à respecter les voisins en évitant de pousser le son et de provoquer des sifflements par un mauvais réglage de la rétroaction. Tirage de septembre 1939 à 10.000 exemplaires

Modèle 2 : avec publicité postale au verso

Tirage de janvier 1941 à 50.000 exemplaires

Postamt Strb. Eckbolsheim Blatt Nr. 43
 Kartei-Nr. 262 Zustellbezirk Nr.
Siehe Rückseite!
Empfangsbefcheinigung über Rundfunkgebühren
2 RM
 zwei Reichsmark für Monat Jan 1942 194... erhalten
 (Unterschrift des empfangenden Beamten) (Tag, Monat und Jahr)
 Zur gefälligen Beachtung: Empfangsbefcheinigungen mit geänderter Betragsangabe ſind ungültig. Wohnungsänderungen ſind dem Zuſtellamt unverzüglich ſchriftlich mitzuteilen unter Beifügung der Genehmigungsurkunde.
 289 1. 41 50 000 X C 289 - Blod - Din A 6

Achtung!

Achtung!

Sie ersparen

sich selbst: { die Kosten für Mahnschreiben, den Ärger über den Widerruf Ihrer Rundfunkgenehmigung, den Weg zum Posthalter.

dem Zusteller: unnötige Gänge, Ihrem Postamt: viel überflüssige Arbeit,

wenn Sie

Ihre Rundfunkgebühren

gleich beim ersten Einziehveruch an den Zusteller zahlen, oder in den ersten Tagen des Monats an Ihr Postamt durch Postcheck überweisen.

Il est recommandé à l'auditeur de payer la redevance à la première requête du facteur ou de payer par chèque postal dès les premiers jours du mois.

Modèle 3 : avec publicité privée au verso
(jus de plantes et thés de la maison Schoenenberger)

Tirage de février 1942 à 2.000 exemplaires

Postamt Strb.-Eckbolsheim Blatt **Nr. 49**

Kartei-Nr. 269 Zustellbezirk Nr.

Siehe Rückseite!

Empfangsbefcheinigung über Rundfunkgebühren

2 RM

zwei Reichsmark für Monat 7 Juli 1942 1942 erhalten

Michels 6.12
(Unterschrift des empfangenden Beamten) (Tag, Monat und Jahr)

Zur gefälligen Beachtung: Empfangsbefcheinigungen mit geänderter Betragsangabe sind ungültig. Wohnungsänderungen sind dem Zustellpostamt unverzüglich schriftlich mitzuteilen unter Beifügung der Genehmigungsurkunde.

HGST. 2.42. 2000 × C 289 - Block - Din A 6 (Kl. 35)

Privatmarken



Zur Blutreinigung

und zur Besserung des Allgemeinbefindens

Schoenenbergers PFLANZENSÄFTE

Jetzt im Frühjahr ist die günstigste Zeit

Schoenenbergers Pflanzensaftpackung zur Blutreinigung mit je 2 Flaschen Brennessel-, Löwenzahn- und Spitzwegerichsaft u. 2 Pakete Tee RM. 8.25

In allen Reformhäusern zu haben
Prospekte auch von der Herstellerfirma

W. Schoenenberger / Pflanzensaftwerk
Magstadt bei Stuttgart

Modèle 4 : avec publicité postale au verso

Tirage de janvier 1942 à 40.000 exemplaires

Postamt Strb.-Eckbolsheim Blatt **Nr. 11**

Kartei-Nr. 269 Zustellbezirk Nr.

Siehe Rückseite!

Empfangsbefcheinigung über Rundfunkgebühren

2 RM

zwei Reichsmark für Monat 1 AUG. 1942 1942 erhalten

Michels 6.8
(Unterschrift des empfangenden Beamten) (Tag, Monat und Jahr)

Zur gefälligen Beachtung: Empfangsbefcheinigungen mit geänderter Betragsangabe sind ungültig. Wohnungsänderungen sind dem Zustellpostamt unverzüglich schriftlich mitzuteilen unter Beifügung der Genehmigungsurkunde.

HGST. 1.42. 40000 × C 289 - Block - Din A 6 (Kl. 35)

Achtung! **Achtung!**

Sie ersparen

sich selbst: { die Kosten für Mahnschreiben,
den Ärger über den Widerruf Ihrer Rundfunkgenehmigung,
den Weg zum Posthalter,

dem Zusteller: unnötige Gänge,
Ihrem Postamt: viel überflüssige Arbeit,

wenn Sie

Ihre Rundfunkgebühren **gleich** beim ersten Einzelschritt an den Zusteller zahlen, oder in den ersten Tagen des Monats an Ihr Postamt durch Postscheck **überweisen.**

Bevor Sie **verreisen**, bitten wir Sie, die Rundfunkgebühren für die Dauer Ihrer Abwesenheit **vorauszubahlen.**

Sources :

1. « Deutsches Reich / Postgebührenkatalog 1923 bis 1945 » de Rainer E. Lütgens (1986)
2. Wikipedia
3. « Histoire de la poste à Colmar, seconde guerre mondiale », 2^{ème} supplément, de Michel Frick et Gilbert Miclo
4. Archives familiales et collections privées

Modèle 5 : avec publicité privée au verso (grand magasin UNION à Strasbourg)

Strb.-Feldbühlheim

Achtung!

Sie ersparen sich selbst
die Kosten für Mahnschreiben, den Ärger über den Widerruf Ihrer Rundfunkgenehmigung, den Weg zum Postschalter

dem Zusteller: unnötige Gänge,
Ihrem Postamt: viel überflüssige Arbeit.

wenn Sie Ihre Rundfunkgebühren
gleich beim ersten Einziehversuch an den Zusteller zahlen, oder in den ersten Tagen des Monats an Ihr Postamt durch Postscheck überweisen.

Postamt
Kartei-Nr. 202 **23**
Zustellbezirk Nr.

Empfangsbescheinigung über Rundfunkgebühren

2 RM
(zwei Reichsmark)

für Monat Okt. 1942 erhalten.
Münd 8.10.42
(Unterschrift des einziehenden Beamten) (Tag, Monat, Jahr)

Zur gefl. Beachtung: Empfangsbescheinigungen mit geänderter Betragsangabe sind ungültig. Wohnungsänderungen sind dem Zustellpostamt unverzüglich schriftlich mitzuteilen unter Befügung der Genehmigungsurkunde.

Ce modèle ne comporte plus de mentions de tirage, mais un numéro de série (O 1655)
Il a été recensé d'octobre 1942 (Strasbourg) à octobre 1944 (Colmar)



Modèle 6 : propre à Colmar (nom du bureau imprimé)

Tirage d'août 1942 à 183.000 exemplaires

Postamt Colmar (Els.) Blatt Nr. 04
Kartei-Nr. Zustellbezirk Nr. 26

Siehe Rückseite!

Empfangsbescheinigung über Rundfunkgebühren

2 RM

zwei Reichsmark für Monat Dez. 1943 194..... erhalten
Balthazard
(Unterschrift des einziehenden Beamten) (Tag, Monat, Jahr)

Zur gefälligen Beachtung: Empfangsbescheinigungen mit geänderter Betragsangabe sind ungültig. Wohnungsänderungen sind dem Zustellpostamt unverzüglich schriftlich mitzuteilen unter Befügung der Genehmigungsurkunde.

L.St. 8. 42 183 000 X C 289 — Block — Din A 6, (Kl. 35)

Reçu délivré à Colmar pour le mois de décembre 1943.

Achtung! **Achtung!**

Sie ersparen sich selbst:

- die Kosten* für Mahnschreiben, den Ärger über den Widerruf Ihrer Rundfunkgenehmigung, den Weg zum Postschalter,
- dem Zusteller: unnötige Gänge,
- Ihrem Postamt: viel überflüssige Arbeit,

wenn Sie Ihre Rundfunkgebühren gleich beim ersten Einziehversuch an den Zusteller zahlen, oder in den ersten Tagen des Monats an Ihr Postamt durch Postscheck überweisen.

Bevor Sie **verreisen**, bitten wir Sie, die **Rundfunkgebühren** für die Dauer Ihrer Abwesenheit **vor auszubezahlen**.

Ces documents, surtout les reçus, sont imprimés sur un papier très mince et sont donc extrêmement fragiles. Ils sont peu attractifs et ont été rarement conservés.

Les formulaires de demande connus à ce jour viennent tous de la poste de Forbach. Il y a donc des découvertes à faire. Merci de nous les signaler.

Jean Pierre BOURNIQUE, Alain DEMERAUX et Michel FRICK

Le timbre à date de Ø 21 mm des bureaux de recettes avec levée (dit « type 16 ») dans le Haut-Rhin (1868-1870)

Le bulletin mensuel des postes de juillet 1868 annonce la modification des TàD, avec ajout de la levée.

MODIFICATION PROCHAINE DES TIMBRES A DATE :

§ 8. Dans un délai prochain, les timbres à date des bureaux sédentaires seront modifiés de manière à donner non-seulement la date du jour de leur application, mais le numéro d'ordre des levées prescrites par le règlement intérieur du bureau, et, par conséquent, l'heure approximative de l'entrée ou du passage des correspondances dans le service de chaque établissement de poste; cette mesure, indiquée par le dernier alinéa de l'article 372, sera exécutée en cinq années. Au reçu de la présente instruction, les directeurs feront dresser la liste, en quatre parties et par ordre d'importance, des recettes de leur département; une dernière partie sera réservée aux bureaux de distribution; cette liste sera adressée au bureau du matériel, qui la suivra pour l'exécution de la mesure dans le délai ci-dessus fixé; les timbres à date des bureaux de nouvelle création seront établis d'après le nouveau modèle.

A partir de la fin du mois de septembre 1868 sont mis en service en France les timbres à date dits « type 16 ». Il s'agit en fait de timbres à date type 15 modifiés par l'Administration de Postes afin d'y ajouter le numéro de la levée. Le cercle intérieur est supprimé afin de gagner de la place pour insérer la levée. Cela a permis à l'Administration des Postes d'écouler les stocks de timbres à date type 15 non encore livrés aux bureaux de poste.

Seuls certains des bureaux de recettes qui disposaient déjà d'un timbre « type 15 » ont reçu un timbre « type 16 ». Les autres bureaux ont utilisé un timbre à date avec levée à double cercle légèrement plus grand (« type 17 »), qui fera l'objet d'un article dans un prochain bulletin.

Ces timbres à date sont utilisés en association avec le losange de points avec gros chiffres. Ils peuvent être oblitérants pour les affranchissements des imprimés.

La première date relevée dans le Haut-Rhin est le **24 décembre 1868** à Masevaux.

Le bureau de poste ayant utilisé son timbre à date « type 16 » le plus tardivement est à priori celui de Wesserling, en raison de son occupation tardive par les prussiens. Ci-contre, timbre à date de Wesserling du 12 novembre 1870. La dernière date relevée sous administration française en Haute-Alsace est le **28 novembre 1870**.



Dans 4 bureaux de poste (Ensisheim, Rouffach, Soultz et Wintzenheim), les timbres à date type 16 seront utilisés provisoirement comme timbres oblitérants pendant quelques jours, en novembre et début décembre 1870, par la poste prussienne pour annuler les timbres d'occupation, en attendant la dotation en timbres à date allemands.

Catalogue du HAUT-RHIN

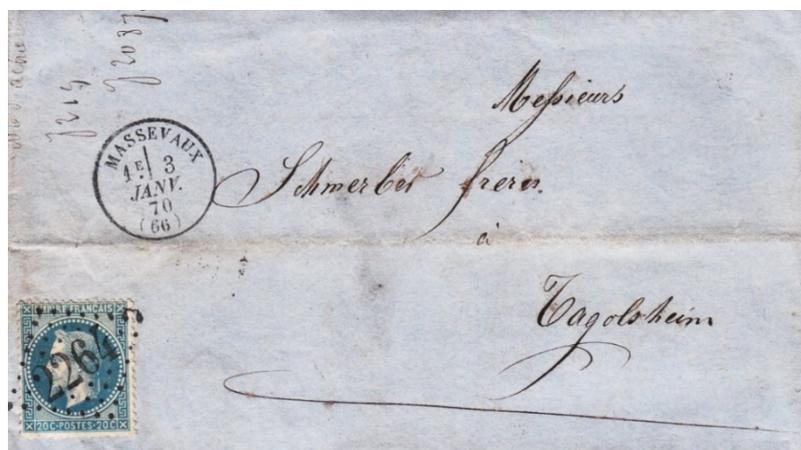


Libellé	Période française			Période « prussienne ⁴ »	
	1 ^{ère} date	dernière date		1 ^{ère} date	dernière date
BOUROGNE	23.07.1869	24.11.1869			1876
CERNAY	06.01.1869	24.05.1870			
LA CHAPELLE-S ^S -ROUGEMONT	01.06.1870	31.08.1870			13.06.1876
DANNEMARIE	02.10.1869	05.01.1870			
DELLE	01.11.1869			12.09.1871	1872
DORNACH	24.07.1870	22.08.1870			

Les TàD des communes de l'actuel **Territoire de Belfort**, non annexées à la Prusse, ont été utilisés par la poste française.



Libellé	Période française			Période prussienne	
	1 ^{ère} date	dernière date		1 ^{ère} date	dernière date
ENSISHEIM	01.03.1869	05.08.1870		07.11.1870	22.11.1870
FERRETTE	09.10.1869	02.11.1870			
HUNINGUE	05.01.1870	23.06.1870			
LUTTERBACH	05.08.1869	17.08.1870			
MASSEVAUX	24.12.1868	25.04.1870			
MULHOUSE	29.01.1869	10.02.1870			



Timbre à date « **MASSEVAUX** » du 3 janvier 1870 sur lettre pour Tagolsheim.

⁴ La date retenue pour ces colonnes est soit le 31 mai 1871, date de la ratification du traité de Francfort signé le 10 mai 1871, soit la date d'annexion à la Prusse qui se produit dès octobre 1870 pour de nombreuses communes.



Libellé	Période française			Période prussienne	
	1 ^{ère} date	dernière date		1 ^{ère} date	dernière date
NEUF-BRISACH	28.08.69	02.10.70			
LA POUTROYE	16.07.69	25.08.69			
RIBEAUVILLE	18.01.69	31.05.70			
RIXHEIM	02.07.69	20.11.70			
ROUFFACH	<i>non signalé</i>			02.11.1870	04.11.1870
SIERENTZ	19.07.69	03.08.70			

Le TàD de **Rouffach** n'a pas été vu durant la période française. La poste prussienne l'a utilisé avec de l'encre bleue.



Timbre à date « **NEUF-BRISACH** » du 19 août 1870 sur lettre du commandant du 2^e bataillon de la garde nationale mobile expédiée au début de la guerre de 1870-1871

Document Nicolas Kauffmann



Libellé	Période française			Période prussienne	
	1 ^{ère} date	dernière date		1 ^{ère} date	dernière date
SOULTZ-HT-RHIN	03.07.1869	07.05.1870		26.11.1870	
S ^T AMARIN	18.01.1870	08.12.1870			
S ^T LOUIS	05.08.1869	11.05.1870			
S ^{TE} MARIE-AUX-MINES	08.01.1869	19.10.1870			
WESSERLING	22.07.1869	28.11.1870			
WINTZENHEIM	01.12.1869	10.02.1870		15.11.1870	01.12.1870

Le TàD de **Soultz** a été utilisé par la poste prussienne avec de l'encre bleue. Sur le TàD de **Wintzenheim**, le millésime est systématiquement manquant.

Le timbre à date de Ø 21 mm des bureaux de recettes avec levée (dit « type 16 ») dans le Bas-Rhin (1868-1870)

La première date relevée dans le Bas-Rhin mais également en Alsace est le **4 septembre 1868** à Wasselonne. La dernière date signalée est le **7 janvier 1871**, à Marckolsheim, sur timbres d'occupation.

Contrairement à la pratique relevée dans le Haut-Rhin, les timbres à date type 16 du Bas-Rhin ont quasiment tous été utilisés provisoirement d'octobre 1870 à janvier 1871 par la poste prussienne pour annuler les timbres d'occupation, en attendant la dotation en timbres à date allemands.

Catalogue du BAS-RHIN



Libellé	Période française			Période prussienne	
	1 ^{ère} date	dernière date		1 ^{ère} date	dernière date
BOUXWILLER	15.07.1869	23.02.1870			
BRUMATH	<i>signalé, non vu</i>				
DRULINGEN	20.11.1869	19.02.1870		30.10.1870	18.11.1870
ERSTEIN	27.08.1869	26.07.1870		15.10.1870	10.11.1870
GEISPOLLSHEIM	<i>non vu</i>			17.10.1870	
HOCHFELDEN	19.06.1870			27.10.1870	27.10.1870
LAUTERBOURG	20.08.1869	10.07.1870		19.10.1870	27.10.1870
MARCKOLSHEIM	22.07.1869	26.07.70		26.10.1870	07.01.1871
MARMOUTIER	<i>non vu</i>			17.10.1870	
MOLSHEIM	06.07.1869	25.04.1870		14.10.1870	04.11.1870



Libellé	Période française			Période prussienne	
	1 ^{ère} date	dernière date		1 ^{ère} date	dernière date
MUTZIG	08.10.1869	13.05.1870			
NIEDERBRONN	06.07.1869	31.01.1870		07.10.1870	12.11.1870
OBERNAI	07.01.1869	07.12.1869		15.10.1870	18.11.1870
PETITE-PIERRE	<i>non vu</i>				
PAFFENHOFEN	<i>non vu</i>				
ROSHEIM	03.01.1870				
SCHLESTADT	25.01.1869	10.03.1870		<i>signalé, non vu</i>	
SELTZ	05.12.1869	01.06.1870		<i>signalé, non vu</i>	
SOULTZ-S/-FORETS	26.11.1869	05.05.1870		22.10.1870	30.11.1870



Libellé	Période française			Période prussienne	
	1 ^{ère} date	dernière date		1 ^{ère} date	dernière date
STRASBOURG	24.09.1868	25.07.1870		signalé, non vu	
TRUCHTERSHEIM	30.12.1869	25.06.1870		signalé, non vu	
VILLE	26.04.1870	01.07.1870		02.11.1870	04.12.1870
WASELONNE	04.09.1868	30.01.1870		12.10.1870	05.11.1870
WISSEMBOURG	16.04.1869	06.07.1870			
WOERTH-SUR-SAUER	27.09.1869	09.02.1870		09.10.1870	05.11.1870



Lettre de Wissembourg pour Strasbourg du 16 avril 1869



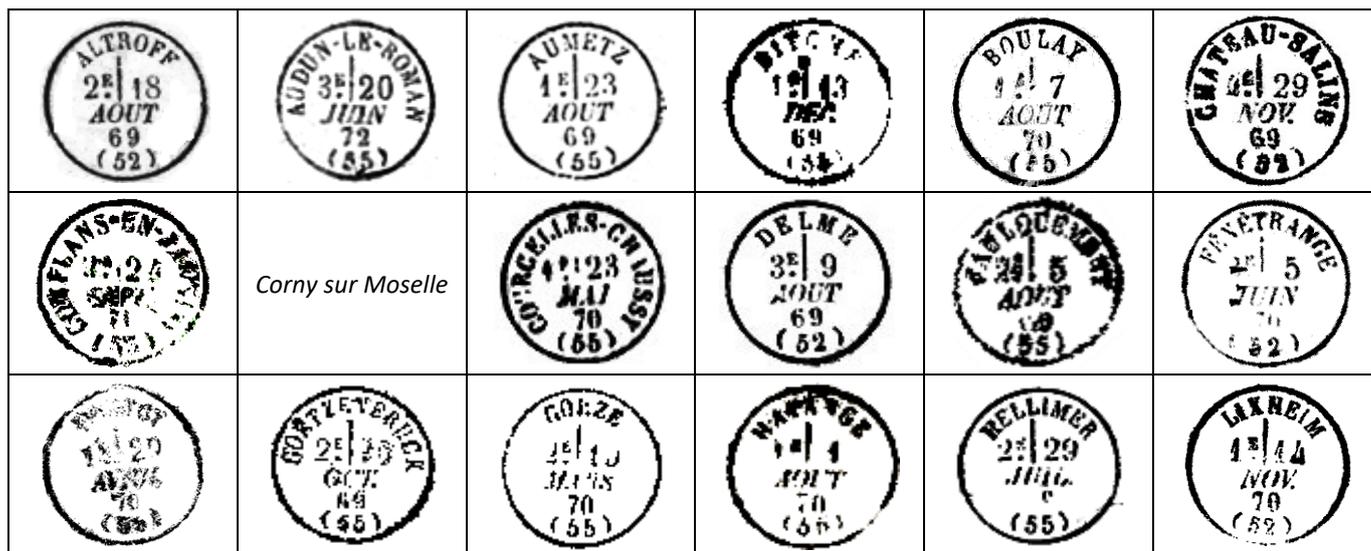
Lettre de Strasbourg pour Saint-Dié du 24 septembre 1868

Le timbre à date de Ø 21 mm des bureaux de recettes avec levée (dit « type 16 ») en Moselle (1868-1870)

Les bureaux recensés correspondent à ceux des communes faisant partie de la Meurthe annexées en 1871 ainsi que ceux de la Moselle en 1792 y compris les bureaux non annexés en 1871 et passés en Meurthe et Moselle. La première date relevée en Moselle est le **28 octobre 1868** à **Sarralbe**.

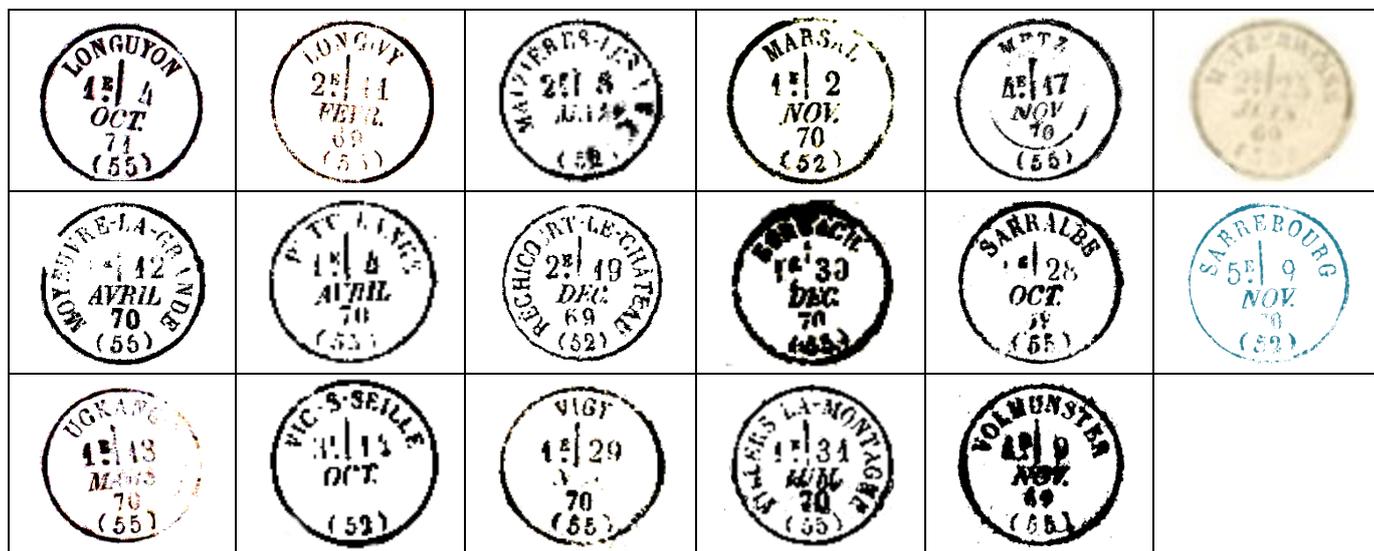
La dernière date signalée sur timbre d'occupation est le **21 avril 1871** à **Uckange**. La dernière date signalée sur timbre français est le **14 décembre 1876** à **Villers-la-Montagne**, commune non annexée.

Catalogue de la MOSELLE



Libellé	Période française			Période « prussienne »	
	1 ^{ère} date	dernière date		1 ^{ère} date	dernière date
ALTROFF / (52) <i>(Francaaltroff)</i>	18.08.1869			04.03.1871	16.03.1871
AUDUN-LE-ROMAN / (55)	12.09.1869	08.07.1870		14.08.1871	01.06.1875
AUMETZ / (55)	18.06.1869	23.05.1870			
BITCHE / (55)	13.12.1869	03.08.1870			
BOULAY / (55)	29.01.1869	07.08.1870			
CHATEAU-SALINS / (52)	03.04.1869	19.02.1870			
CONFLANS-EN-JARNISY / (55)				24.09.1871	
CORNY SUR MOSELLE / (55)	07.1870				
COURCELLES-CHAUSSY / (55)	01.07.1869	23.05.1870			
DELME / (52)	09.08.1869	11.08.1870			
FAULQUEMONT / (55)	05.08.1869	26.01.1870			
FÉNÉTRANGE / (52)	05.06.1870				
FONTOY / (55)	20.04.1870				
GOETZENBRUCK / (55)	25.10.1869				
GORZE / (55)	03.11.1869	10.03.1870		12.10.1870	30.12.1870
HAYANGE / (55)	08.03.1869	01.08.1870		03.12.1870	04.01.1871
HELLIMER / (55)	29.07.1869				
LIXHEIM / (52)	26.11.1869	24.06.1870		07.11.1870	06.01.1871

Hayange : Le TàD 16 a été frappé sans levée pendant la période allemande.



Libellé	Période française			Période « prussienne »	
	1 ^{ère} date	dernière date		1 ^{ère} date	dernière date
LONGUYON / (55)	20.06.1870			04.10.1871	06.06.1876
LONGWY / (55)	11.02.1869	15.01.1870		26.07.1871	03.07.1875
MAIZIÈRES-LÈS-VIC / (52)	08.05.1870			30.11.1870	18.01.1871
MARSAL / (52)	15.04.1870			02.11.1870	03.01.1871
METZ / (55)	09.12.1868	14.06.1870		30.10.1870	01.12.1870
METZERWISSE / (55)	25.06.1869			08.11.1870	04.02.1871
MOYEUUVRE LA GRANDE / (55)	12.04.1870			15.12.1870	06.01.1871
PUTTELANGE / (55)	12.07.1869	10.06.1870		01.12.1870	08.01.1871
RECHICOURT-LE-CHATEAU / (52)	16.12.1869	20.05.1870		04.11.1870	22.01.1871
RORBACH / (55)	28.12.1869	27.05.1870		06.12.1870	18.01.1871
SARRALBE / (55)	28.10.1868	13.02.1870			
SARREBOURG / (52) en bleu sans millésime	30.03.1869	03.08.1870		24.10.1870	31.12.1870
				03.11.1870	09.11.1870
				05.01.1871	28.03.1871
UCKANGE / (55)	13.03.1870			23.12.1870	21.04.1871
VIC-S-SEILLE / (52)	25.08.1869	14.10.1869		07.11.1870	30.12.1870
VIGY / (55)	29.11.1870			13.10.1870	22.12.1870
VILLERS LA MONTAGNE / (55)	31.07.1870			07.10.1871	14.12.1876
VOLMUNSTER / (55)	09.11.1869				

Roussy le village : Le catalogue Langlois & Gilbert de 1937 précise qu'il existe probablement un cachet type 16 ou 17. Aucun des deux n'a été vu à ce jour.

: Commune de l'actuel département de la Meurthe & Moselle ou du territoire de Belfort, restée française après l'annexion de l'Alsace-Moselle

: Commune annexée par la Prusse pendant la guerre ou par le traité de Francfort, ratifié le 31 mai 1871.

Merci à J.P. Bournique, P. Boutserin, A. Demeraux, R. Fin, P. Fleck, N. Kauffmann, J.P. Nicolay, P. Oblet, A. Patard, M. Schruoffeneger, G. Sevin, M. Vantillard et H. Vogt pour les scans et dates communiqués.

Michel **FRICK** et Sébastien **STRUBEL**

3.2 Courrier en port dû expédié de France en Bavière

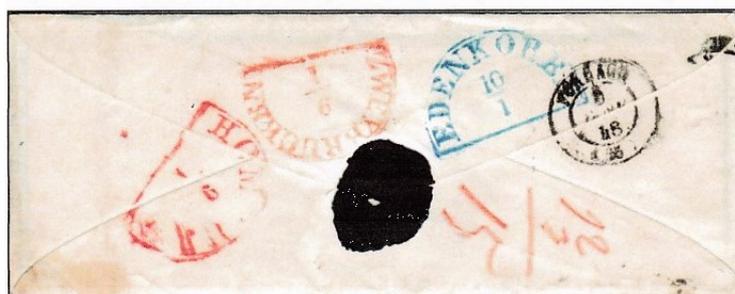
Au contraire de la France, la Bavière a tenu compte, dès l'entrée en vigueur de la convention, des nouvelles conditions et a procédé à l'ajustement de ses taxes.

France	18 kreuzers	Bavière
Moselle /Bas-Rhin	12 kreuzers	Bavière
France		Palatinat
Moselle /Bas-Rhin	6 kreuzers	Palatinat
Sarreguemines	3 kreuzers	Deux-Ponts /Bliescastel
Wissembourg		Landau / Bergzabern

Port jusqu'à 8,75 grammes (½ loth) ; un port additionnel par 8,75 grammes supplémentaires

Lettre en port dû de la France pour le Palatinat : rayon frontalier (Moselle et Bas-Rhin)

7 janvier 1848 : Lettre en port dû de TROYES à Gleisweiler (« Cercle du Rhin ») taxée à 12 kreuzers au recto par le bureau d'échange de **HOMBOURG**. Cette taxe correspond à celle fixée dans les modalités d'application du 21 juin 1847 pour les lettres en port payé à destination de la France et celles en port dû originaires de France. La lettre a transité par les bureaux d'échange de FORBACH et de **HOMBURG**, et plus tard par **ZWEYBRÜCKEN** pour EDENKOBEN. De là, elle a été délivrée par messenger, lequel a noté au dos : 12 (port) + 3 (messenger) = 15 kreuzers au total.



Lettre en port dû du rayon frontalier (Moselle ou Bas-Rhin) pour le Palatinat

11 mai 1856 : Lettre en port dû de SARREGUEMINES (Moselle) à Albsheim avec marque française [**DEP. LIMIT.**] = département limitrophe. La lettre a transité par les bureaux d'échange de Forbach et de Homburg où elle a été taxée à 6 kreuzers (marque manuscrite 6).

4 - Le courrier en port payé

France	→ 50 centimes	Bavière	← 18 kreuzers
Moselle Bas-Rhin	→ 50 centimes	Bavière	← 12 kreuzers
Sarreguemines	→ 10 centimes	Deux-Ponts Bliescastel	← 3 kreuzers
France	→ 30 centimes	Palatinat	← 12 kreuzers
Moselle Bas-Rhin	→ 30 centimes	Palatinat	← 6 kreuzers
Wissembourg	→ 10 centimes	Landau Bergzabern	← 3 kreuzers

Echelons de poids français, par tranches de 7,5 g. et bavarois de 8,75 g. : une taxe en + par tranche en +

4.1 Courrier en port payé de Bavière pour la France

Lettre en port payé de la Bavière d'outre-Rhin pour la France, hors Bas-Rhin et Moselle



19 octobre 1851 : Lettre de BAYREUTH (Bavière d'outre-Rhin) à destination de Paris. Tarif France hors départements frontaliers du Bas-Rhin et de la Moselle. Affranchissement de 18 kreuzers avec 2 timbres-poste de 9 kreuzers. Marque « P.D. » frappée à Bayreuth et timbre à date d'entrée « **BAVIERE 2 FORBACH 2** » frappé à Paris.

De la Bavière d'outre-Rhin pour la Moselle ou le Bas-Rhin

31 mai 1856 : lettre en port payé de KEMPTEN dans la Bavière d'outre-Rhin par le bureau d'échange de Strasbourg qui frappe les marques « **BAVIERE 1 STRASB. 1** » et « **11 AED** » pour Sarreguemines / Moselle. Une taxe réduite à 12 kreuzers (ici deux timbres-poste à 6 kreuzers) était due pour le courrier de la Bavière d'outre-Rhin pour les départements de la Moselle et du Bas-Rhin. Un timbre-poste à 12 kreuzers n'a existé qu'à partir de 1858.



Du Palatinat pour la France, hors Moselle et Bas-Rhin



22 août 1855 : lettre avec marque d'origine semi-circulaire « NEUSTADT a.d.H. » et marque d'échange de l'ambulant français « BAVIERE FORBACH AMB.B » pour Maillanne en France. Affranchissement à 12 kreuzers, avec 2 timbres-poste de 9 et 3 kreuzers oblitérés par le cachet « roue de moulin » 236. Mention manuscrite française « *timbre insuffisant* ». La lettre a été retournée à Neustadt avec la remarque « *pour affranchissement complémentaire retour* ». Sans doute avait-on connaissance du règlement à Neustadt où on a apposé la mention « *est correctement affranchie* » et, après avoir barré la mention « *timbre insuffisant* », on a remis la lettre en route vers le sud de la France.

Lettre en port payé du Palatinat pour la Moselle ou le Bas-Rhin

16 mars 1853 : timbre-poste à 6 kreuzers brun = tarif frontalier, sur lettre avec oblitération semi-circulaire « LUDWIGSHAFEN 16 3 » et « Mùhlradstempel » 190, pour Metz. Les lettres du Palatinat à destination du rayon frontalier français coûtent 6 kreuzers. Marque d'échange « BAVIERE 1 FORBACH 1 » et marque « P.D. » pour Payé à Destination. La Bavière et la France percevaient chacune la moitié du port, à savoir 3 kreuzers de part et d'autre.



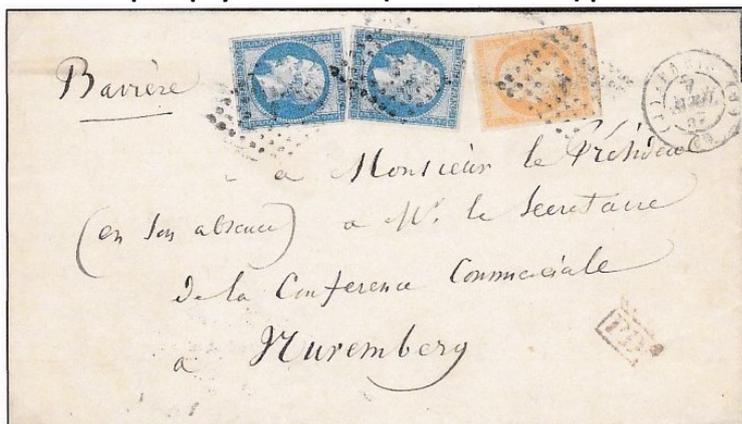
Lettre en port payé au tarif local frontalier



19 juillet 1855 : Lettre de « BERGZABERN » (marque semi-circulaire et « Mùhlradstempel » 28 pour Wissembourg, affranchie à 3 kreuzers bleu, tarif local frontalier. La marque « P.D. » a été frappée dans le bureau d'échange bavarois, les griffes « 14 A.E.D. » et « BAVIERE WEISSEMB. » du 19 juillet 1855 par le bureau d'échange de Wissembourg. Le nombre 14 identifie Wissembourg.

4.2 Courrier en port payé de France pour la Bavière

Lettres en port payé de France (toute la France) pour la Bavière d'outre-Rhin



7 avril 1857 : Lettre du premier échelon de poids de PARIS pour Nuremberg par Forbach. Le port se montait à 50 centimes représentés par deux timbres-poste à 20 et un à 10 centimes. 50 centimes équivalaient à 15 kreuzers. Il est à noter que dans l'autre sens, les correspondants bavarois auraient dû acquitter 18 kreuzers !



10 janvier 1858 : Lettre en port payé du 3^{ème} échelon de poids (15 à 22,5 g) de MARSEILLE pour Munich par Lyon et Strasbourg, correctement affranchie à 1f50. Alors que déjà les lettres du 2^{ème} échelon de poids sont peu courantes, celles du 3^{ème} échelon se comptent sur les doigts de la main. Avec un affranchissement en quatre couleurs, il s'agit sans doute d'une pièce unique.



Lettre en port payé de France, hors Moselle et Bas-Rhin, pour le Palatinat, à compter du 1.8.1849

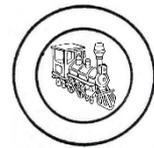
6 Avril 1857 : lettre de « MASSEVAUX » (Haut-Rhin) pour Hornbach « par Deux-ponts / Bavière rhénane » dûment affranchie à 30 centimes avec deux timbres-poste à 10 et 20 centimes Napoléon non dentelés ; oblitération losange petit chiffre « 1917 ».

Le tarif au départ du Haut-Rhin est celui du « reste de la France »

Pour les lettres en port payé dans le trafic local entre Sarreguemines et Deux-Ponts/Bliescastel et entre Wissembourg et Landau/Bergzabern : le tarif est réduit, mais ... des contrexemples existent :

10 septembre 1856 : Lettre de WISEMBOURG pour Kaiserslautern, dans le Palatinat. Elle a été affranchie avec un timbre-poste Napoléon non dentelé à 20 centimes. La lettre aurait dû être affranchie à 30 centimes, d'où la mention manuscrite « *Timbre insufft.* » et la marque [DEP.LIMIT.] utilisée pour le courrier en port-dû. La poste bavaroise a taxé la lettre à 6 kreuzers, car les 20 centimes d'affranchissement payés par l'expéditeur n'ont pas été pris en compte. à suivre ...





Merci à MM. Patrick **ARNOLD**, Bert **KLESCZEWSKI**, Alain et Stéphane **DEMERAUX**, Gilles **FEUTREN**, Lars **PETERSEN** et Frank **STUCKEL** pour leurs contributions aux recherches depuis le dernier TU, qui permettent entre autres d'améliorer plusieurs dates :

TU 175 : MÜLHAUSEN (ELSASS) – WESSERLING, ZUG 442 du **13.06.99**

TU 182 : HARGARTEN (LOTHR.) – FORBACH, **ZUG 1295** du **31.01.08** et ZUG 1318 du **19.10.03**

TU 182 : MÜLHAUSEN (ELS.) – ENSISHEIM, ZUG 4 du **02.10.99**

TU 184 : DIEDENHOFEN-ALGRINGEN, ZUG 1528 du **09.07.1910**

TU 185 : Sch. Bahnpost Metz – Chambley, Zug Nr 1155 du **17 Dez. 1917**

En complément à l'article sur **la ligne Metz - Anzeling** (TU 177), voici un extrait (traduit) du Metzger Zeitung du 24 mars 1908 qui annonce la création du service postal sur la ligne :

Le service postal sur la nouvelle ligne de Metz à Anzeling

A partir du 1^{er} avril prochain, date de l'ouverture de la nouvelle ligne de chemin de fer de Metz-Anzeling-Bouzonville, le service postal subira les modifications suivantes :

1° Des bureaux de poste ambulants acceptant des envois postaux de toute sorte circuleront journallement sur la nouvelle ligne dans les trains 1445 partant de Metz à 8 h. 1/2 et 1454 quittant Bouzonville à midi 35. Les trains 1447, quittant Metz à 2 h. 45 et 1456 quittant Bouzonville à 5 h. 22 ne transporteront des envois postaux que les jours de semaine. Des sacs de dépêches seront transportés pendant les jours de semaine par les soins du personnel ferroviaire dans les trains de voyageurs 1442 quittant Bouzonville à 6 h. et 1449, quittant Metz à 7 h. 40. Les bureaux de poste à Vallières, Noisseville, Vigy et Antilly seront desservis à partir du 1^{er} avril par la nouvelle ligne de chemin de fer.

2° Sont supprimés à partir de cette date les courriers communiquant entre Metz et Noisseville, Metz et Vigy et Vigy-Antilly-Ennery.

3° Pendant la semaine un courrier partant de Vigy desservira deux fois quotidiennement la localité d'Antilly.

- Départ de Vigy à 9 h. 15 et à 3 h. 30 ; Arrivée à Antilly à 9 h. 45 et à 4 h.
- Départ d'Antilly à 9 h. 50 et à 4 h. 05 ; Arrivée à Vigy à 10 h. 20 et à 4 h. 35
- Les dimanches et jours de fête ce courrier sera remplacé par une tournée de facteur.

4° Des courriers avec transport illimité d'envois postaux circuleront trois fois par jour la semaine entre Metz (bureau de poste de la place Saint-Martin) et Saint-Julien et deux fois les dimanches et jours de fêtes.

5° Les écarts de La Wade, Baille-en-Haut et Pont-Sauvage et les maisons situées sur la route militaire qui jusqu'à présent faisaient partie de la circonscription postale de Saint-Julien, dépendront désormais du bureau de poste à Vallières.

Pour les prochains TU, nous recherchons des reproductions de timbres à date ferroviaires des lignes :

« Colmar - Ensisheim » et « Colmar - Bollweiler »

« Metz - Saarburg »

« Strassburg - Mülhausen »



Merci d'avance pour votre collaboration. Michel FRICK

La ligne ferroviaire n° 228 « Colmar-Munster-Metzeral »

La ligne de chemin de fer Colmar - Munster est ouverte le 3 décembre 1868 afin de désenclaver la vallée, de desservir les usines textiles et les papeteries. La ligne a aussi servi à développer le tourisme dans la vallée. Elle est prolongée jusqu'à Metzeral le 1^{er} novembre 1893.

La poste ferroviaire est présente sur la section Colmar - Munster dès mai 1871, sur l'ensemble de la ligne à partir de 1905 seulement.



Extrait de l'indicateur horaire du 1^{er} mai 1897.

(Vom 1 Mai 1897)										228 Colmar - Münster - Metzeral																			
										Ab Strassburg C. Bf 245 An																			
										9 25 10 24 11 56 4 12 7 15 9 9 ... 12 12																			
										(Elsass-Lothr. Eisenbahn)																			
										Z 408 Z 410 Z 412 Z 416 Z 418 Z 420 Z 424 Z 426																			
										Z 407 Z 409 Z 411 Z 413 Z 417 Z 419 Z 421 Z 423																			
										km																			
5	5	8-27	10-20	12-15	3-18	4-54	7-23	9-20	0,0	Ab Colmar	227a	246b	259	An	7	30	8-59	10-52	2-30	4-23	6	28	9-0	10-21					
6	2	8-34	10-27	12-22	3-26	5-17	30	9-27	2,7	Logelbach	227a	⊙	...	↑	7	24	8-50	10-45	2-23	4-17	6	22	8-54	10-16					
6	9	8-41	10-38	12-29	3-33	5-8	37	9-34	5,9	Türkheim	7	17	8-44	10-38	2-16	4-10	6	15	8-47	10-9					
×	6-15	×	8-47	»	×	12-35	×	3-39	×	5-14	×	7-43	×	9-40	8,3	St. Gilgen						
6	21	8-53	10-49	12-41	3-45	5-20	7-49	9-46	10,4	Walbach	×	7-11	»	×	10-32	×	2-10	×	4-4	×	6-9	×	8-41	×	10-3
6	27	8-59	10-55	12-47	3-53	5-26	7-55	9-52	12,7	Weier im Thal	7	0	8-24	10-21	1-59	3-53	5-57	8-29	9-51		
6	34	9-6	11-2	12-54	4-0	5-33	8-2	9-59	15,5	Günsbach	6	53	8-17	10-14	1-52	3-46	5-50	8-22	9-43		
6	40	9-12	11-8	1-0	4-6	5	39	9-10	18,5	An Münster	6	46	8-10	10-7	1-45	3-39	5	43	8-15	9-36	
6	50	9-19	11-18	1-2	4-10	5-44	8-13	10-10	18,5	Ab Münster	6	41	7-50	10-4	1-42	3-34	5-35	8-10	9-31		
6	55	9-24	11-23	1-6	4-15	5-49	8-18	10-15	19,7	Luttenbach	6	36	7-45	10-0	1-37	3-30	5-30	8-5	9-26		
7	1	9-29	11-28	1-11	4-20	5-54	8-23	10-20	21,1	Breitenbach	6	31	7-40	9-55	1-32	3-25	5-26	8-0	9-21		
7	6	9-34	11-33	1-16	4-25	5-59	8-28	10-25	22,5	Mühlbach	6	26	7-35	9-50	1-27	3-20	5-21	7-55	9-16		
7	11	9-39	11-38	1-21	4-30	6	4	8-33	10-30	24,2	An Metzeral	6	20	7-30	9-44	1-21	3-14	5-15	7-50	9-10	

⊙ Ausserdem ab Colmar } 4⁵⁸ F an Metzeral } 3⁴⁰ F; ab Metzeral } 6³² F an Colmar } 7⁴⁹ F

De 1874 à 1888 furent utilisés des timbres à date linéaires (SPAL type 127). Par ailleurs un timbre à date rectangulaire « MÜNSTER - COLMAR / WAGEN-BRIEFKASTEN » est apposé jusqu'en 1896 sur le courrier déposé dans la boîte aux lettres accrochée au train.

Les timbres à date ovales sont connus à partir de 1888.

Jusqu'en 1905 (dernière date relevée : 12 juin 1905), les timbres à date sont libellés « COLMAR (ELS.) -MÜNSTER (ELS.) ». Les trains au départ de Colmar ont un numéro impair, pair dans l'autre sens. Quatre séries de numéros de trains ont été utilisées successivement sur la ligne entre 1888 et 1905.



Série 230/240 : 1888 - 1897

N° de train	1 ^{ère} date relevée	Dernière date	Remarques
ZUG 230	01.08.1890		
ZUG 234	25.04.1895	17.10.1896	
ZUG 236	23.02.1894	02.01.1897	
ZUG 240	26.05.1890		
ZUG 244	01.10.1889		
ZUG 246	27.05.1889	21.12.1889	
ZUG 247	15.11.1888		

Série 400/410 : 1897 - 1898

Horaires du 1 ^{er} mai 1897	Sens Colmar – Munster	ZUG 407, 413* et 419
	Sens Munster – Colmar	ZUG 408, 416* et 420

(*) jours ouvrés uniquement

N° de train	1 ^{ère} date relevée	Dernière date	Remarques
ZUG 408	20.05.1897	09.03.1898	
ZUG 416	26.05.1897	29.03.1898	
ZUG 420	29.05.1897		

Série 540/550 : 1898 - 1903

N° de train	1 ^{ère} date relevée	Dernière date	Remarques
ZUG 547	18.06.1898	28.05.1901	
ZUG 550	04.07.1898		
ZUG 552	25.06.1898	1903	
ZUG 553	25.11.1898	16.12.1902	
ZUG 554	25.06.1898	mars 1903	
ZUG 559	16.04.1899	02.04.1901	
ZUG 562	03.06.1898	16.10.1902	
ZUG	12.07.1900		

Série 2170/2180 : 1903 – 1905



La gare de Munster



Horaires du 1 ^{er} mai 1905	Au départ de Colmar	ZUG 2171, 2181 et 2187
	Au départ de Metzeral	ZUG 2176, 2182 et 2190

Dans l'indicateur horaire du 1^{er} mai 1914, train n° 2178 à la place de 2176 et 2180 à la place de 2182

N° de train	1 ^{ère} date relevée	Dernière date	Remarques
ZUG 2171	24.08.1903	25.07.1904	
ZUG 2176	03.07.1903	06.02.1905	
ZUG 2180	29.07.1903	12.06.1905	
ZUG 2181	05.10.1904		
ZUG 2182	03.06.1905		
ZUG 2187	27.09.1903		
ZUG 2190	14.03.1903	05.12.1904	
ZUG 2193	05.12.1904		

L'indicateur horaire du 1^{er} mai 1905 indique que la poste ferroviaire est désormais présente sur la totalité de ligne, jusqu'au terminus à Metzeral. Cela entraîne la fabrication de nouveaux timbres à date avec libellé « COLMAR (ELS.)- METZERAL ». La première date relevée est le 28 août 1905.



Sur le quai de la gare de Colmar en 1914-1918

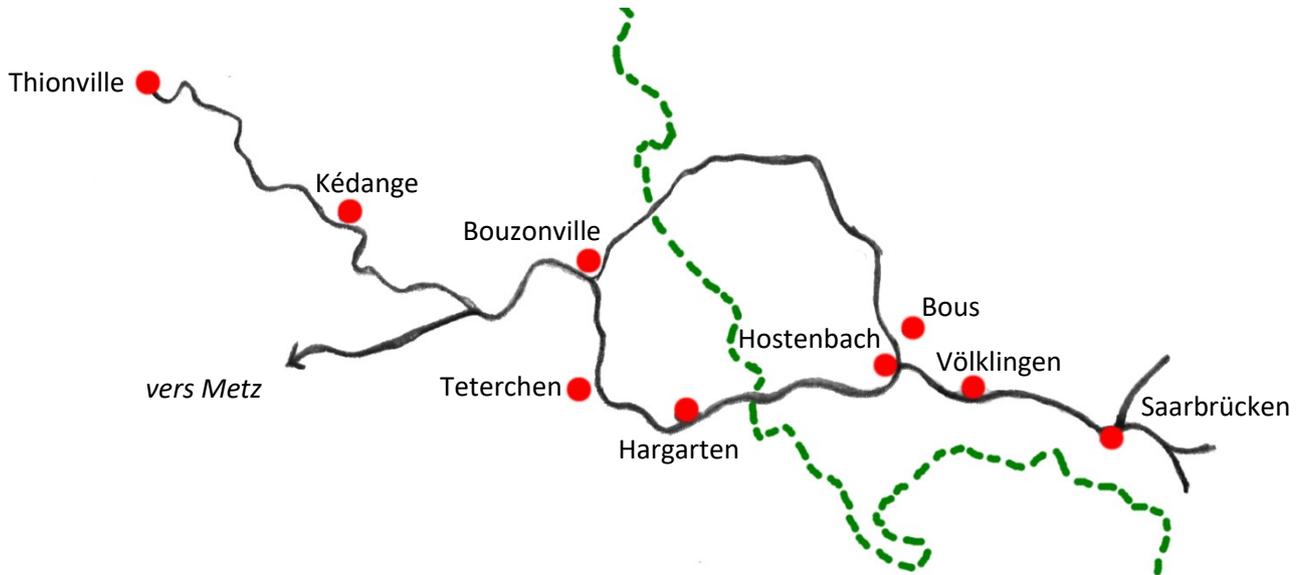
Durant la guerre la vallée de Munster est en partie entre les mains de l'armée française. L'indicateur horaire au 1^{er} juin indique que les trains ne circulent plus que de Colmar à Turckheim

Horaires du 1 ^{er} juin 1917	Sens Colmar - Turckheim	ZUG 2175
	Sens Turckheim - Colmar	ZUG 2176

N° de train	1 ^{ère} date relevée	Dernière date	Remarques
ZUG 2171	28.08.1905	25.04.1913	
ZUG 2173	06.1909	14.06.1912	
ZUG 2176	06.09.1905	23.07.1906	
ZUG 2178	13.07.1907	22.10.1912	
ZUG 2180	24.09.1905	05.10.1912	
ZUG 2181	03.08.1906	04.08.1915	
ZUG 2182	11.09.1905		
ZUG 2187	1905	30.05.1913	
ZUG 2190	11.08.1906	30.12.1913	
ZUG (sans n°)	05.06.1908		
	08.08.1919	24.03.1920	

La ligne ferroviaire n° 219 « Thionville - Völklingen » et sa liaison vers Sarrebruck

La ligne de chemin de fer Thionville - Völklingen a été ouverte en plusieurs étapes : le 1^{er} avril 1880 de Téterchen à Bous (Sarre) via Hostenbach (dite « Bisttallinie ») ; la liaison Hostenbach - Völklingen a été terminée le 15 octobre 1880, la section entre Téterchen et Kédange fut ouverte le 1^{er} avril 1883 et enfin la section Thionville - Kédange le 1^{er} juin 1883. Cette ligne était principalement destinée au transport minéralier.



La ligne, d'une distance de 70,6 km, dessert vingt gares : 13 en Moselle (jusqu'à Hargarten) et 7 en Sarre.

219 Diedenhofen - Völklingen																					
(Vom 1 Mai 1905)																					
				km				(Elsass-Loth. Eisenb.)													
								Z 1407	Z 1408	Z 1410	Z 1411	Z 1413	Z 7829	Z 1417							
...	...	7 53	9 55	1 33	...	5 48	9 45	0,0	Ab Diedenhofen 220 An	7 46	10 33	1 20	4 28	7 14	9 17	
...	...	8 10	10 3	1 42	...	5 54	9 53	5,9	↑ Künzig	7 39	10 26	1 12	4 20	7 6	9 10	
...	...	8 8	10 10	1 48	...	6 1	9 59	9,0	↑ Diesdorf (Lothr.) ..	7 34	10 21	1 6	4 14	6 58	9 5	
...	...	8 15	10 17	1 54	...	6 8	10 5	11,8	↑ Metzerrwiese	7 29	10 16	1 1	4 9	6 51	9 0	
...	...	8 23	10 25	2 2	...	6 16	10 13	16,7	↑ Kedingen	7 20	10 7	12 52	4 1	6 40	8 51	
...	...	8 29	10 32	2 8	...	6 23	10 21	20,2	↑ Endorf (Lothr.)	7 14	10 1	12 46	3 55	6 31	8 45	
...	...	8 39	10 42	2 16	...	6 33	10 30	25,6	↑ Ebersweiler	7 5	9 52	12 37	3 46	6 19	8 37	
...	...	8 45	10 48	2 23	...	6 39	10 36	29,6	↑ Anzelingen	6 57	9 44	12 29	3 38	6 5	8 29	
Z 1316	...	8 50	10 53	2 29	...	6 44	10 41	33,0	↑ Freisdorf	6 51	9 38	12 23	3 32	5 59	8 23	Z 1419	
5 8	...	8 57	11 0	2 36	...	6 51	10 48	37,0	↑ Busendorf 217b.	6 45	9 32	12 17	3 25	5 49	8 17	F 10 8	
5 15	...	9 7	11 10	2 45	...	7 1	10 57	42,2	↓ Brettnach	6 37	9 25	12 9	3 16	5 38	8 4	F 10 0	
5 25	...	9 13	11 16	2 51	Z 1414	7 7	11 4	45,6	An Téterchen ◊ ⊙ Ab	6 31	9 19	12 3	3 10	5 29	7 58	F 9 53	Z 1321	Z 1401	
5 32	Z 1404	9 15	11 19	2 55	5 27	7 10	11 8	45,6	Ab Hargarten ⊙ Ab	6 29	9 18	12 1	3 8	5 25	7 56	9 52	9 24	1 18	
5 34	6 33	9 21	11 25	3 2	5 33	7 17	11 15	50,5	An Hargarten ⊙ Ab	6 21	9 10	11 52	3 0	5 10	7 48	9 44	9 16	1 10	
5 41	6 40	9 21	11 25	3 2	5 33	7 17	11 15	50,5	Ab Hargarten	6 19	9 8	11 46	2 57	5 6	7 45	9 43	
...	...	6 44	9 25	11 26	3 4	...	7 20	11 18	50,5	Ab Ueberherrn	6 12	9 1	11 38	2 49	4 46	7 38	9 34	...	a) 12 58
...	...	6 53	9 34	11 34	3 13	...	7 28	11 27	56,8	↑ Linslerhof	6 6	8 55	11 33	2 43	4 39	7 32	9 29	...	a) 12 54
...	...	6 59	9 39	11 39	3 18	...	7 33	11 32	58,8	↓ Differten	6 0	8 49	11 27	2 37	4 32	7 26	9 23	...	a) 12 48
...	...	7 5	9 45	11 45	3 24	...	7 38	11 38	62,1	An Wadgassen	5 54	8 43	11 21	2 31	4 23	7 20	9 18	...	12 42
...	...	7 10	9 50	11 50	3 29	...	7 44	11 42	65,4
...	3 40	...	7 48	...	66,9	An Bous 187	5 50	3 50	...	9 12
...	...	7 11	9 51	11 51	3 31	...	11 44	65,4	Ab Wadgassen	8 42	11 20	2 30	...	7 19	12 41
...	...	7 17	9 57	11 55	3 36	...	a) 11 48	67,4	... Hostenbach	8 39	11 18	2 26	...	7 16	a) 12 37	
...	...	7 22	10 2	12 0	3 41	...	11 53	70,6	An Völklingen	8 34	11 10	2 20	...	7 10	12 32	

Plusieurs timbres à date ont été utilisés sur cette ligne, avec les libellés suivants :

- « Diedenhofen - Hargarten »
- « Diedenhofen - Bous »
- « Diedenhofen - Völklingen »
- « Diedenhofen - Saarbrücken »

Les mêmes séries de numéros de trains ont été utilisées simultanément sur les quatre sections de la ligne.
Le tableau ci-dessous reprend les numéros de trains relevés et/ou signalés sur les timbres à date :

Intitulé des lignes sur les timbres à date	1895 - 1897 série 480	1897 série 910/920	1898 - 1902 série 1030/1040	1903 - 1919 série 1400/1410
Diedenhofen - Völklingen	484	925, 926	1041, 1042	1404, 1409, 1410, 1411, 1413, 1417
Diedenhofen - Hartgarten	487			
Diedenhofen - Saarbrücken	482	923	1037, 1038,	1404, 1406, 1407, 1412, 1413, 1417
Diedenhofen - Bous	486	919, 928	1031, 1044	1401, 1407, 1408, 1410, 1413, 1414

Les numéros de la série 920 ont également été utilisés de 1898 à 1903 sur le tronçon « Forbach – Hargarten ».

1) Diedenhofen – Hargarten (1895)

N° de train	1 ^{ère} date relevée	Dernière date	Remarques
ZUG 487	1895		signalé, non vu

2) Diedenhofen – Bous (1894 – 1919)



Série 480 (1894 – 1896)

N° de train	1 ^{ère} date relevée	Dernière date	Remarques
ZUG 486	29.10.1894	18.07.1896	

Horaires du 1 ^{er} mai 1897	Au départ de Thionville	ZUG 928
	Au départ de Bous	ZUG 919

Horaires du 1 ^{er} mai 1905	Au départ de Thionville	ZUG 1414
	Au départ de Bous	ZUG 1407

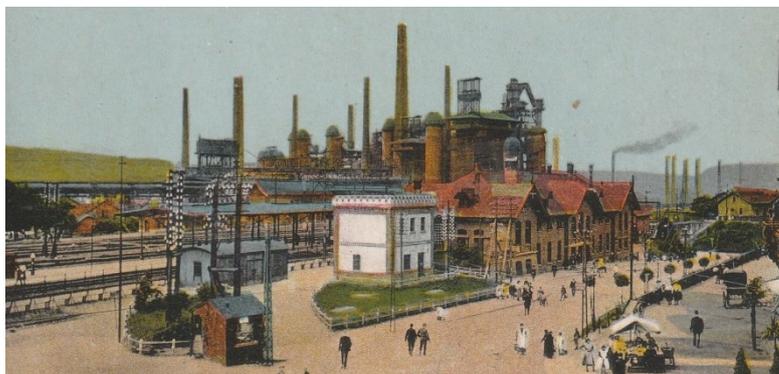
Série 1400 / 1410 (1903 – 1919)

N° de train	1 ^{ère} date relevée	Dernière date	Remarques
ZUG 1401			signalé, non vu
ZUG 1407	21.08.1905	28.04.1914	
ZUG 1408	07.06.1919		
ZUG 1410	07.06.1919		
ZUG 1413	07.06.1919		
ZUG 1414	09.07.1903	12.01.1912	

3) Diedenhofen – Völklingen (1896 – 1919)



1^{er} août 1896, 1^{ère} date relevée



Horaires du 1 ^{er} mai 1897	Au départ de Thionville	ZUG 924 et 926*,
	Au départ de Völklingen	ZUG 923 et 925*
Horaires du 1 ^{er} mai 1905	Au départ de Thionville	ZUG 1406 et 1410
	Au départ de Völklingen	ZUG 14013 et 1417
Horaires du 1 ^{er} mai 1914	Au départ de Thionville	ZUG 1404, 1410 et 1414
	Au départ de Völklingen	ZUG 1413 et 1417

Série 480 (1896-1897)

N° de train	1 ^{ère} date relevée	Dernière date	Remarques
ZUG 484	01.08.1896	09.01.1897	

Série 920 (1897)

N° de train	1 ^{ère} date relevée	Dernière date	Remarques
ZUG 925			signalé, non vu
ZUG 926	05.1897		

Série 1400/1410 (1898 – 1919)

N° de train	1 ^{ère} date relevée	Dernière date	Remarques
ZUG 1041	20.07.1899	13.08.1901	
ZUG 1042	18.08.1898	07.06.1899	
ZUG 1404	22.05.1915	18.09.1919	
ZUG 1406			signalé, non vu
ZUG 1407			signalé, non vu
ZUG 1408	23.05.1916		
ZUG 1409			signalé, non vu
ZUG 1410			signalé, non vu
ZUG 1413	21.01.1919		
ZUG 1414			signalé, non vu
ZUG 1417			signalé, non vu
ZUG (sans n°)	04.11.1914		

4) Diedenhofen – Saarbrücken (1898 – 1919)



Série 480 (1890)

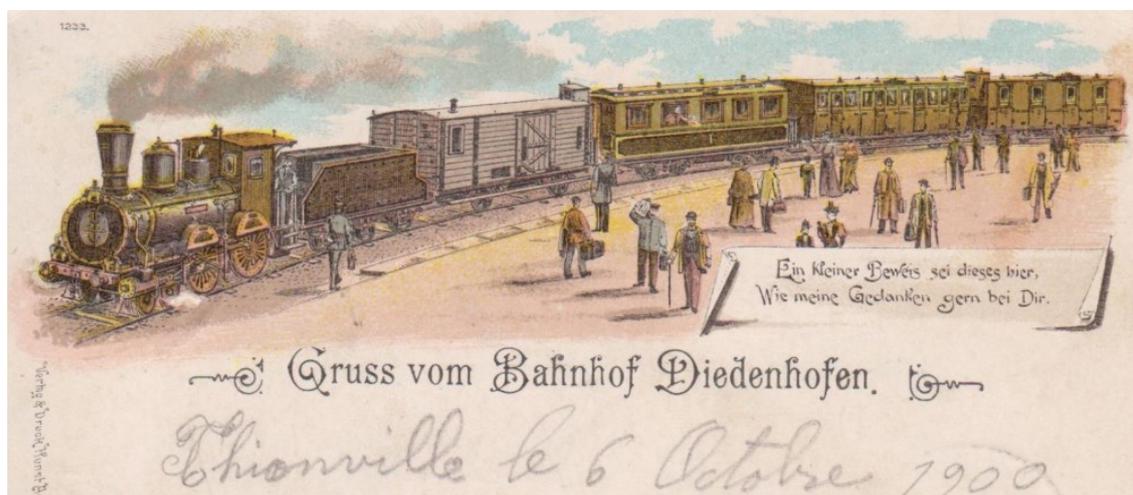
N° de train	1 ^{ère} date relevée	Dernière date	Remarques
ZUG 482	21.07.1890		

Série 1030/1040 (1898)

N° de train	1 ^{ère} date relevée	Dernière date	Remarques
ZUG 1037	27.11.1898		
ZUG 1038			signalé, non vu

Série 1400/1410 (1900-1919)

N° de train	1 ^{ère} date relevée	Dernière date	Remarques
ZUG 1404	10.01.1900		
ZUG 1406	17.08.1904	13.02.1905	
ZUG 1407	08.06.1919		
ZUG 1408	23.05.1916		
ZUG 1411	08.06.1919		
ZUG 1413	16.10.1903	12.09.1906	
ZUG 1417	08.06.1919		
ZUG (sans n°)	09.08.1914		





Médaille Régionale GRAND VERMEIL

C'est le prix que votre Trait d'Union a remporté lors de l'exposition régionale de Pfafstatt en septembre 2021, dans la **catégorie littérature**, avec **86 points** dont 35/40 pour le traitement du contenu, 32/40



pour l'originalité, volume et développement, 14/15 pour le contenu technique et 5/5 pour la présentation. Merci au jury pour ce prix et son encouragement à nous améliorer encore. Que cela nous motive à poursuivre ! **BRAVO À TOUS LES PARTICIPANTS.** Vous pouvez tous être fiers de ce prix.

Avez-vous ouvert votre TU ?

La question peut paraître un peu folle puisque vous êtes déjà à la page 56. Mais l'avez-vous bien ouvert ? Je vous propose de l'ouvrir en grand et vous découvrirez que la 1^{ère} et la dernière de couverture forment l'image complète d'une poste d'Alsace-Lorraine. C'est original, non ?

Si cela vous plaît, et que vous souhaitez voir apparaître votre poste préférée en couverture d'un prochain TU, n'hésitez pas à envoyer un bon scan de votre photo ou carte postale à sebastien.strubel@laposte.net.

Delcampe Blog et Delcampe Magazine
Découvrez **gratuitement**
toute l'actualité de la collection !

Car Delcampe, c'est aussi :

- ♦ un magazine bimestriel gratuit de philatélie
- ♦ un blog dynamique sur tous les univers de la collection

Disponibles en ligne et téléchargeables sur
<https://blog.delcampe.net/fr/magazine>

Ont participé à ce numéro :

Patrick Arnold, Olivier Bergossi, Laurent Bonnefoy, Jean-Pierre Bournique, Philippe Boutserin, Alain et Stéphane Demeraux, Gilles Feutren, Raymond Fin, Norbert Finickel, Patrick Fleck, Gabriel et Michel Frick, Detlef Friedewald (ArGe NDP), Egon Habé, Nicolas Kauffmann, Bert Kleszczewski, Jean-Jacques Metz, Jean-Philippe Nicolay, Philippe Oblet, Alain Patard, Lars Petersen, Camille Roth, Maximilien Schmitt, Maurice Schruoffeneger, Guy Sevin, Jean Specht, Hans-Otto Streuber, Sébastien Strubel, Frank Stuckel, Alain Sturm, Michel Vantillard, Henri Vogt et Hubert Weber.

Merci à tous !



VOTRE BANQUE EST DÉJÀ DANS VOTRE MOBILE.

APPLICATION* CRÉDIT MUTUEL :

- RESTEZ EN CONTACT
AVEC VOTRE CONSEILLER
- CONSULTEZ ET GÉREZ
VOS COMPTES
 - ACCÉDEZ À
VOS ASSURANCES
ET DÉCLAREZ
VOS SINISTRES



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION :



Crédit Mutuel

Mulhouse Saint-Joseph
2 avenue Aristide Briand – 68200 Mulhouse

* Tous ces services ne sont pas disponibles sur l'ensemble des applications et versions. Nous vous conseillons d'avoir un forfait adapté (avec du web). Sous réserve de mobile compatible et de souscription du service de banque à distance de votre banque.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° Orias 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

ENNERY

